Le Cardinal Suenens rencontre la presse à Winnipeg



N.D.L.R. - Lors de son passage à Winnipeg, le 8 mars, le Cardinal Léo Suenens de Belgique a accordé une conférence de presse en l'Hôtel Fort Garry, devant les représentants de la presse, de la radio et de la télévision. Vu les rapports incomplets et quelque peu tendancieux parus dans la presse locale, La Liberté et le Patriote a jugé opportun de publier le texte intégral des réponses que le prélat a données aux questions les plus importantes qui lui ont été posées tant en anglais qu'en français.

QUESTION–Eminence, vous allez participé au congrès des Prêtres de l'Ouest Canadien. Pourriez-vous nous résumer les questions principales que vous entendez y traiter?

S–Je crois que l'idée dominante à l'heure actuelle, c'est que nous avons changé l'image de l'Eglise - non pas que nous avons changé l'Eglise - mais l'accent s'est déplacé et dans cette nouvelle vision d'une Eglise où l'accent est mis sur le Peuple de Dieu, une Eglise composée donc de chrétiens en pèlerinage ici-bas, l'accent est tombé davantage sur une Eglise considérée comme l'ensemble des chrétiens où chacun joue son rôle à l'intérieur; une Eglise beaucoup mieux insérée dans l'histoire, l'Eglise pérégrinante; une Eglise davantage consciente que l'Esprit-Saint est là pour faire en sorte que, dans cette Eglise, il y ait continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Cette sorte de nouvelle image de l'Eglise - on pourrait développer chacun de ces points - fait en sorte que le rôle de chacun doit être repensé, reformulé: le rôle du laïcat, le rôle du prêtre, le rôle de l'évêque, le rôle du pape, etc. C'est en somme l'objet des discussions.

QUESTION –M. le cardinal, vous avez écrit en 1968: "L'Eglise vit à l'heure actuelle des heures troubles". Est-ce que ces heures vous semblent aussi troubles en 1971?

S–Oui, dans ce sens que, je crois, nous sommes toujours encore dans une sorte de mutation en profondeur, une sorte de Vendredi saint. Il y a, comme le disait le cardinal Marty, il y a quelque chose qui meurt et quelque chose qui naît, et il disait, en se situant par rapport à cela, "Je suis plus sensible à ce qui émerge qu'à ce qui disparaît". Il y a une certaine image du passé, une manière de faire du passé qui disparaît, une nouvelle qui naît et, au stade où nous sommes, nous sommes encore au creux de ce problème-là, et donc les difficultés sont toujours là. Il y a toujours un cadre, je crois, et des difficultés qui vont durer probablement encore longtemps et qui ne sont même pas propres à l'Egli-

(Suite à la page 11)

Un sondage à St-Boniface

La majorité s'oppose à l'unification urbaine

Des opinions tranchées mais peu de connaissance des faits

La majorité absolue des électeurs de St-Boniface s'opposent au projet par lequel le gouvernement manitobain entend unifier sous un seul Conseil central les villes et municipalités de la région métropolitaine de Winnipeg.

C'est ce que vient de révéler un sondage d'opinions conduit en fin de février, par le Centre de recherches du Collège de St-Boniface, sous la direction du P. Gérald Labossière, O.M.I., professeur de Sociologie au Collège.

Dans une analyse qu'il a remise à "La Liberté et le Patriote", le P. Labossière affirme que "ce sondage a pratiquement valeur de référendum".

"Même si seul un minime pourcentage de la population a été consultée, ajoute-t-il, la façon de choisir les personnes interviewées assure la représentativité des résultats."

En effet, l'enquête a vu à ce que chaque centième électeur inscrit sur la liste électorale de la ville de St-Boniface soit interrogé de vive voix et en personne.

C'est ainsi qu'indépendamment de leur langue, de leur quartier, de leur lieu de travail, de la durée de leur résidence dans la ville, les 235 citoyens qui ont répondu à l'enquête se sont prononcés en très forte majorité contre la fusion de leur ville à une grande métropole.

TABLEAU 1

QUESTION: "Etes-vous en faveur du projet du gouvernement de faire une seule ville de la région métropolitaine de Winnipeg?"

	N.	%
Oui	66	28%
Non	130	55%
Sans opinion	39	17%
Total	235	100%

Ce premier tableau indique l'opinion des électeurs en chiffres absolus et en pourcentage.

Si l'on examine l'opinion des électeurs d'après le temps qu'ils ont résidé à St-Boniface, on constate que ceux qui viennent d'y élire domicile sont les plus opposés au projet de fusion.

Par contre, on trouve moins d'opposition chez ceux qui, avec le temps, se sont familiarisés avec le milieu métropolitain. Quant aux nouveaux arrivés, ils parta-

(Suite à la page 16)

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 49 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 17 MARS 1971 Prix. 10 ¢



Assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface

Près de 300 personnes ont assisté à la 34e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface qui s'est tenue au Centre St-Louis le 10 mars.

M. Claude Bernier, président, donna un compte rendu des activités de la Caisse au cours du dernier exercice financier: augmentation de 11.5% à l'actif, soit $366,-000. (Les banques à charte ont eu une augmentation de 10.2% en 1970); augmentation des dépôts: $442,000 soit 15.3% (contre 9.5% pour les banques à charte); nouveaux membres 566.

Le président donna aussi un exposé du progrès de la Caisse depuis 1960. Voici un extrait du rapport sur ce sujet. "Nous avons cru qu'il serait intéressant, étant donné que l'on termine une décennie, de considérer brièvement le rythme de croissance de votre Caisse. Ceci semble d'autant plus opportun en ce moment, où l'on semble de part et d'autre se permettre de généraliser et d'appliquer des cas particuliers à l'ensemble des Caisses Populaires du Manitoba. L'actif de votre Caisse est passé de $566,-000.00 en 1960 à $3,546,-000.00 à la fin de 1970, soit une augmentation de près de $3 millions et une augmentation moyenne de $300,000 par année."

M. Bernier énuméra ensuite les nouveaux services que la Caisse a inaugurés au cours de l'année 1970: épargne véritable, ligne de crédit, service du Budget Familial, enveloppes de sûreté, etc.

L'invité d'honneur, M. Maurice Gauthier, directeur du Département Coopératif et des Caisses Populaires, donna des clarifications sur les nouveaux règlements concernant les Caisses Populaires.

Un changement dans le nom de la Caisse fut adopté par ses membres. La Caisse s'appellera désormais "La Caisse Populaire de St-Boniface Limitée".

Sept personnes s'étaient portées candidates à trois postes du conseil d'administration. M. Joseph Grenier et M. Léo Clément furent ré-élus pour trois ans, et M. Denis Collette fut élu pour trois ans.

L'heureux gagnant du prix d'entrée, un téléviseur portatif, fut M. Marcel André, qui demeure à 24 Penticton Bay, St-Boniface.



Miss Teen-Ager



Mlle Joanne Boulet, étudiante à l'Institut Collégial Louis-Riel s'est classée deuxième au concours de "Miss Teen-Age Manitoba", samedi dernier. Mlle Boulet était la seule Canadienne française à participer à ce concours. (Prisma Photo Studios).

Union Nationale Française

L'U N F fait savoir qu'elle a été incorporée comme société le 28 janvier dernier. De nouveaux règlements généraux ont été adoptés et ratifiés par l'assemblée générale, le 7 mars. Les nouveaux administrateurs de l'U N F sont: M. Jacques Molicard, président; Mme Simone Habeck, secrétaire; M. Ludovic Ferraton, trésorier; Mme Marguerite Le Dorze, vice-présidente, responsable de la publicité. Les autres vice-présidents sont MM. Bernard Dauriac, comité des Fêtes; Claude Périsse, comité des malades; Jean-Jacques Raynaud, comité de bienfaisance.

Le prochain bal aura lieu le samedi 27 mars, à la salle des Fils Natifs, boulevard Provencher, à St-Boniface, à 20 h 30. L'ensemble des "Tumbleweeds" a été retenu pour cette soirée et saura, à n'en pas douter, plaire à tous les goûts !

Marguerite Le Dorze
942-7046

No 28 Références lexique No 127
HORIZONTALEMENT : piment, orange, prune, haricot, ananas, pêche, céleri, poire, noisette, courge, mûre, artichaut, marron, poireau.
VERTICALEMENT : datte, pruneau, pourpier, asperge, tomate, radis, coing, groseille, truffe, laitue.

M. Pierre Perrault, de l'Office National du Film, était au Manitoba la semaine dernière pour la première manitobaine de son film "Un pays sans bon sens". (Voir en page 4, un éditorial sur ce film).

La Reine Brigitte du Festival du Voyageur fit excellente impression au Carnaval de Québec

QUEBEC — La Reine du Festival '70 du Voyageur, Mlle Brigitte Prince, est venue au Carnaval de Québec et a remporté un triomphe lors d'une réception au Château Frontenac le vendredi 12 février. Grâce à son charme, à sa spontanéité et à son français correct et harmonieux (indispensable dans la vieille cité de Champlain) elle a su conquérir les principaux invités de la fête qui étaient: Son Honneur le Maire Gilles Lamontagne; M. Marc Fortier, président du Carnaval et le Bonhomme Carnaval lui-même. Les représentants de la presse, de la télévision et de la radio en oublièrent temporairement la Reine Lorraine du Carnaval pour rendre un hommage admiratif à la Reine Brigitte du Festival de St-Boniface. Cette réception était offerte par le Bureau du Tourisme du Manitoba et avait été organisée par Mme Annette Paquin, représentante du Bureau, assistée de Mme Gertrude Mousseau et de M. Fern Audette. Le programme hebdomadaire de télévision, "De la Terre et des Hommes", le vendredi 5 mars, était entièrement consacré au Bonhomme Carnaval; les premières images le représentaient, d'abord avec la Reine du Carnaval de Québec, puis avec la Reine Brigitte l'embrassant; comme quoi la Reine du Festival du Voyageur a su créer une impression plus que passagère chez les Québécois !

Le séjour de la Reine du Festival de St-Boniface à Québec a attiré plusieurs Franco-Manitobains à la Villa Manrèse, Chemin Ste-Foy, où il y eut une soirée spéciale le samedi 13 février (on était à l'abri d'une des tempêtes sévères de l'hiver québécois !). Etaient présents: Mlle Brigitte Prince, Mmes Gertrude Mousseau, Annette Paquin, Liliane Legrand, Laurette Gallays, M. et Mme Charles Ferland, M. et Mme Edouard Jacques, M. et Mme Roger Laplante, M. et Mme Lucien Paquin, Sr Antoinette Bergeron, M. Lucien Boulet et les Pères Jésuites Robert Bernier, Rolland Desjardins et Ludger Guy.

Les journaux annoncent l'accession de M. Alain Jubinville au poste de Chef du Département des Relations Internationales à la Banque du Canada. Originaire de Somerset (Man.), M. Jubinville est ancien élève du Collège de St-Boniface et de l'Université de Manitoba (B. A. 1949), et aussi de l'Université Laval (Faculté des Sciences Sociales). Il demeure à Ottawa.

On apprend par la même voie des journaux que Me Marcel Desautels, originaire de St-Boniface, est nommé au poste de Gérant Général de la Compagnie Creditel du Canada Ltée, laquelle compte 4,300 compagnies actionnaires. Me Desautels est ancien élève du Collège de St-Boniface; il est président du Conventum de 1955 et B. A. 1957; il est diplômé en droit de l'Université de Manitoba. Il demeure à Montréal.

(De notre correspondant)

Le Collége de St-Boniface inaugure de nouvelles salles de cours





C'est un troisième étage entièrement rénové que M. B. Scott Bateman, président de la Commission des subventions aux universités, inaugurera officiellement, au Collège de St-Boniface, dimanche prochain, à 2 h 30 de l'après-midi. Les Anciens du Collège ne reconnaîtront plus le dortoir du 3e qui est devenu une bibliothèque spacieuse (à gauche ci-dessus) que dirige Mme Andrée Girardin, assistée de Mme Yvette Dotremont. - Les anciens laboratoires ont été transformés en salles de cours (ci-dessus à droite) bien éclairées et aux couleurs attrayantes. Grâce à une subvention de $170,000, accordée par la Commission des subventions aux universités, tout le troisième étage a pu être aménagé de





façon très moderne et pratique. M. Denis Lussier en a été l'architecte et Malcolm Construction s'est occupé des travaux. - La bibliothèque renferme plus de 30,000 volumes et peut recevoir en même temps près de 120 étudiants. Une soixantaine de tables cloisonnées permettent aux étudiants de travailler avec plus de tranquillité. - Le Collège de St-Boniface compte, à l'heure actuelle, 161 étudiants à plein temps et 105 à temps partiel au cours universitaire, et 202 élèves au cours secondaire. "Le Collège se doit d'être au service de toute la communauté francophone et non seulement de la région métropolitaine de Winnipeg", a déclaré à ce sujet le directeur du cours secondaire, l'abbé Laval Cloutier.



Ci-dessus, Richard Prince (2e année d'université) et Louise Hébert (12e) dans la nouvelle bibliothèque.

—Etre homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir un monde. (A. de Saint-Exupéry)

EDITORIAL

Un film qui donne à réfléchir

La semaine dernière c'était la première au Manitoba du film "Un pays sans bon sens" réalisé par Pierre Perrault de l'Office National du Film.

Ce n'est pas un film de détente, mais il faut le voir. Sans le dire explicitement, il pose la question fondamentale de l'identité canadienne-française — lisons "québécoise", car ce "pays sans bon sens", c'est le Québec — et de son avenir. On entend de simples cultivateurs, bûcherons, pêcheurs ou ouvriers d'usine en venir à s'interroger sur ce qu'ils sont, sur cette identité canadienne-française qui est la leur. Sous le couvert d'un langage très simple et souvent humoristique, on sent chez eux le désir profond de mieux être ce qu'ils sont, d'avoir de meilleures chances qu'ils n'en ont eu jusqu'ici de déterminer leur propre destinée, économique aussi bien que linguistique et sociale.

Le simple peuple québécois sent que cela ne peut plus continuer comme avant, qu'il devrait pouvoir avoir en main les moyens de contrôler et de diriger ses propres affaires. Les personnages interviewés dans le film ne sont pas des violents, loin de là, mais on devine à les entendre raconter leurs expériences souvent décevantes et douloureuses, qu'ils ont hâte que "le Québec soit enfin aux Québécois"!

On pourrait croire, ici, que le film n'a d'intérêt que pour les Québécois, qu'il traite d'une question politique qui ne nous concerne que de loin. Il serait permis de tirer cette conclusion si le film ne comprenait aussi le long témoignage d'un professeur Chaillot de l'université de Manitoba, Canadien-français d'Alberta, qui nous raconte comment il en est arrivé à la décision de quitter définitivement l'Ouest canadien pour s'établir au Québec, pourvu que celui-ci demeure favorable à la vie française sinon il ira en France.

Racontant comment, au cours de sa jeunesse à Edmonton, il avait honte de son origine canadienne-française et avait cru être "dans le vent" en tentant de s'identifier au milieu anglophone, le professeur Chaillot explique que la recherche de son identité l'a conduit jusqu'à Paris où il s'est redécouvert pleinement lui-même, dans la profondeur de son identité française.

Selon lui, l'Ouest canadien n'offre pas l'ambiance, l'atmosphère, le "milieu écologique" dont sa personnalité française a besoin pour respirer pleinement, s'épanouir, se développer. C'est pourquoi il quittera bientôt l'université de Manitoba pour l'Est.

Le cas du professeur Chaillot, tel que présenté dans le film de Pierre Perrault, ne manque pas de poser de sérieux points d'interrogation à toute la minorité francophone de l'Ouest, et plus particulièrement à tous ceux qui s'acharnent à améliorer le "milieu écologique" et à le rendre plus favorable à l'épanouissement de la personnalité francophone. Si le professeur Chaillot a raison de partir, à quoi sert-il d'établir des bills 113 et des écoles françaises, de maintenir des Collèges, des journaux, des postes de radio et de télévision de langue française? Perdons-nous notre temps à essayer de faire du Canada un pays fondé sur deux peuples majoritaires et sur deux langues officielles?

Les artistes et les amateurs de ciné-clubs n'aimeront probablement pas "Un pays sans bon sens". N'empêche que c'est un film qui invite à de sérieuses réflexions sur l'avenir de nos minorités francophones. Si l'on ne veut pas voir la culture, la langue et, plus profondément encore, l'identité française disparaître de nos milieux et se transformer en un raffinement réservé à un petit cercle de professionnels ou d'universitaires, il faudra bien que, dès maintenant l'on se pose franchement la question et que dans toutes les classes de notre société l'on se mette activement à l'oeuvre, en commençant par St-Boniface où se trouve la plus forte concentration de francophones dans la province. Ce n'est pas avec seulement 150 parents aux réunions de consultation de la Commission scolaire que l'on arrivera à améliorer le climat linguistique ét culturel de la ville!

J.-P. A.

NOS LECTEURS

Lettre ouverte au Ministre de la Justice

Monsieur J. Turner
Ministre de la Justice
Edifice du Parlement
OTTAWA

Cher Monsieur Turner,

N'ayant pas la conscience de la civilisation pré-chrétienne ni la 'mystique' du "Liberation Movement", nous pensons, même si le problème nous apparaît complexe, que la loi sur l'avortement déjà en vigueur au Canada respecte davantage la réalité totale de la vie que ne le ferait l'avortement sur demande.

POURQUOI?

1) Parce que les nouveaux hommes de sciences n'ont pas démontré qu'il n'y a pas de vie humaine dans l'embryon, de 6 à 12 semaines, ou dans le foetus, de 13 à 26 semaines. Sur les diverses intensités de la vie, bien des gens se posent des questions. Au niveau des réponses, il y a la certitude de la science biologique, puis les interrogations, les hypothèses des récentes recherches américaines. Les travaux qui se font dans le but d'analyser la vie de l'embryon et du foetus n'ont pas trouvé toutes les données du problème, même si Roy U. Schenk, attaché de recherches en génétique à l'Université de Wisconsin, laisse entendre que l'explication se précise de plus en plus (1).

2) Parce qu'un bon nombre d'infirmières, de médecins ont dans le moment beaucoup de mal à s'adapter à la loi de l'avortement thérapeutique (2). Serait-ce que les recherches théoriques n'ont pas été assez approfondies ou est-ce que l'on a cherché trop tôt les applications immédiates? Ou les deux à la fois?

3) Parce qu'il y a des situations où l'avortement thérapeutique est justifiable.

4) Parce qu'il y a tellement de femmes aujourd'hui qui pratiquent l'avortement ou qui ont un désir fou de l'avortement sur demande. Ce cri qui se veut libération nouvelle récèle-t-il en soi une intuition positive? C'est à voir. Dans le moment, ce cri nous apparaît davantage comme l'expression d'un vieux problème féminin: celui d'une 'féminité' de résignation, de fatalité aveugle et de démission; celui d'une 'féminité' qui refuse le "planning", le contrôle des naissances, l'organisation de sa vie et de sa liberté. Pour être "maîtresse de son corps" la femme doit apprendre à penser et organiser sa vie; si elle ne le fait pas ou ne veut pas le faire, la vie l'organisera... Le problème de l'avortement n'est pas un problème qui ne regarde que la femme. C'est un problème qui regarde la femme, l'homme et l'enfant qui va naître. Et, les femmes ne régleront rien en adoptant le style évasif et les irresponsabilités de tous ces hommes qui ont faussé la question depuis des siècles. Ce n'est pas le moment, ici, de faire une analyse en profondeur du problème. Dans un livre savant, Yvonne Pellé-Douël a très bien éclairé plusieurs aspects de cette crise de la libération de la femme (3).

5) Parce que jusqu'à maintenant l'expérience new yorkaise fait voir que ce sont plutôt les femmes de classes intellectuellement et économiquement favorisées qui ont recours à l'avortement et qui le désirent car, dit-on, le petit peuple a moins de "complexes" à l'égard de ses enfants illégitimes (4). D'autres types de classes défavorisées auraient-ils les mêmes réflexes?

6) Y a-t-il des raisons valables pour souhaiter l'abrogation de la loi sur l'avortement? Le droit à la vie a-t-il moins de sens pour le législateur canadien que le respect de la vie et que la qualité de la vie? Même s'il y a des abus, est-ce que l'on songe à laisser tomber les lois qui régissent la sécurité routière? Les "30,000 à 300,000" (5) foetus avortés chaque année, au Canada, n'auraient-ils pas raison de réclamer "les mesures de guerre" pour les protéger contre les excès des "Liberation Movements"?

****

Au lieu d'accélérer sa politique de l'avortement le gouvernement du Canada ne devrait-il pas plutôt mettre sur pied des centres d'information, de consultation, des maisons d'accueil ou d'animation où les citoyens (hommes et femmes) pourraient se renseigner gratuitement sur les diverses méthodes de limitation des naissances (6) sur les services d'adoption des enfants; où les défavorisés pourraient y obtenir (s'ils le désirent) des médicaments ou contraceptifs gratuitement ou à prix minimes; où la citoyenne enceinte, pauvre, désespérée serait assurée de recevoir de l'aide psychologique spécialisée ou autre. Les services de bien-être social et de "planning" familial sont nettement insuffisants et le public en général est assez mal informé de ce qu'ils peuvent leur apporter. Ajoutons que sur cette question, nous appuyons les recommandations de la Commission Bird (p. 313, nos 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219 - p. 326, nos 254, 255, 256).

Dans le même ordre d'idées, pourquoi le Canada ne tiendrait-il pas compte du programme de contrôle de naissances qui se poursuit avec succès dans les Pays-Bas? (Sur les expériences de ce genre, le rapport Bird est plutôt muet...) A ce sujet, Francine Dumas (7) nous dit que l'exemple des Pays-Bas nous donne confiance puisque, selon les statistiques les plus pessimistes, le chiffre des avortements est tombé à 8% de celui des naissances (à 2% selon les vues les plus optimistes) alors qu'en France il est de 100%.

Avant de libéraliser davantage la loi canadienne sur l'avortement, pourquoi ne pas attendre que les travaux des nouveaux savants soient plus concluants et que l'expérience new yorkaise, amorcée le 1er juillet 1970, soit plus précisée, pour enfin se rendre compte de ce que ce projet de loi apportera d'humanisant, de libérateur, si humanisation il y aura. Avant de s'aventurer à fond dans "l'American way of life" et les valeurs du "Women Lib" américain, il y aurait lieu d'y penser sérieusement.

****

Les scientifiques (biologiste, écologue, sociologue, etc.) nous démontrent qu'il y a un besoin urgent de sensibiliser l'humanité entière à la limitation des naissances. Le Canada, même s'il possède de vastes régions non peuplées, doit-il négliger cette préoccupation? Le Canada deviendra-t-il un jour le pays qui accueillera la surpopulation du globe? Dans un avenir assez rapproché, le "libéralisme" dans la natalité (liberté que nous chérissons tous) aura-t-il un sens pour l'humanité? Nous croyons que ce problème devrait retenir l'attention des canadiens au même titre que le droit à la vie, la pollution, les inégalités économiques et autres.

Enfin, pour ce qui a trait à la natalité et à l'avortement, souhaitons que le vouvernement du Canada saura intuitionner les décisions qui respecteront le plus possible la vie, la conscience universelle et celle du peuple canadien.

Veuillez agréer, Monsieur Turner, nos sentiments distingués.

Noëlie Pelletier
St-Boniface
10 mars 71

cc:
M. P. Trudeau
M. J. Guay
M. R. Toupin

NOTES

(1) ROY U. SCHENK - Réfléchissons un peu sur l'avortement - Catholic World - April 1968 - p. 16.

(2) CYNTHIA WINE - Hospital Nurses resist helping with abortions - Free Press - February 11, 1971 - ci-joint.

(3) YVONNE PELLE-DOUËL - Etre femme - éd. du Seuil, Paris - ch. 3.

(4) UN MÉDECIN - Programme sur l'avortement - Format 60 - Radio-Canada - février 1971.

(5) Le RAPPORT BIRD mentionne deux évaluations possibles: 30,000 à 300,000 avortements illégaux par an; l'autre, un chiffre annuel allant de 40,000 à 100,000 se base sur des chiffres du Dr Serge Mongeau - p. 320.

(6) HÉLÈNE PILOTTE - Reportage sondage sur l'avortement - constate que 67% des Québécoises n'employaient aucune méthode de contraception avant de subir un premier avortement - Revue Châtelaine - mars 1971 - p. 23.

(7) FRANCINE DUMAS - L'autre semblable - éd. Delachaux-Niestlé - pp. 94, 95.

N.D.L.R. — Trois femmes mariées et mères de famille, une femme célibataire, deux hommes mariés et pères de famille ont appuyé la lettre de Mme Pelletier.

(Suite à la page 5)

L'habileté des tailleurs de diamants est telle qu'ils sont capables de doter de 58 facettes une pierre ne pesant pas plus de 1/50 de carat. Or, il y a 142 carats dans une once. Un diamant perd à la taille la moitié de son volume brut et sa valeur dépend non seulement de son poids, mais de sa taille, de sa couleur et de sa pureté.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l 'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

La Centrale des Caisses promet de tenir compte des recommandations de "Réveil "70"

La rencontre entre les directeurs de la Centrale des Caisses Populaires et la délégation de Réveil '70, au Centre Culturel de St-Boniface le lundi 15 mars, s'est déroulée dans une atmosphère de dialogue qui laisse prévoir une nouvelle ère au sein des Caisses Populaires du Manitoba. Quarante-cinq personnes environ étaient présentes à la réunion. Cependant trois directeurs de la Centrale sur neuf étaient absents.

Après avoir entendu les recommandations que MM. Alberto Bonomo et Paul-Emile Péloquin lui ont présentées au nom du mouvement de Réveil '70, M. Raynald Labossière, président du conseil de direction de la Centrale des Caisses, a promis que les directeurs étudieront sérieusement ces recommandations et verront à les réaliser au maximum.

M. Labossière a aussi déclaré que la Centrale s'engageait à présenter à l'assemblée annuelle des recommandations précises portant sur les services et sur le budget et les méthodes qui permettront d'assurer ces services.

D'après le rapport de Réveil '70, la Centrale doit être une sorte de maison mère qui assure les services et s'occupe des placements. Elle deviendrait alors le centre financier et administratif des Caisses.

La majorité des Caisses, rapporte Réveil '70, désire que les services de base soient la responsabilité de la Centrale. A cet effet, Réveil '70 suggère que la Centrale prélève une cotisation obligatoire. "La Centrale devrait être plus ferme et plus exigeante avec les caisses, a recommandé M. Péloquin. Si les caisses ne veulent pas débourser, qu'on leur refuse tous les services !" d'ajouter M. Péloquin. Réveil '70 a même suggéré de faire amender la loi afin de rendre la cotisation obligatoire. A partir de ce moment, les caisses qui ne paieraient pas, n'auraient plus le droit de s'appeler "Caisse populaire".

"Si l'on veut survivre on doit s'unir et faire comprendre aux gens qu'il faut de l'argent pour survivre", a ajouté pour sa part M. Bonomo.

Dans le domaine administratif, Réveil '70 recommande que l'on donne des cours aux employés des caisses afin de les rendre plus compétents dans le travail coopératif. La Centrale se chargerait de coordonner ce programme de formation.

Réveil '70 a demandé à la Centrale pourquoi pas plus d'argent n'était placé dans des entreprises franco-manitobaines. En ce moment, 75% des fonds sont investis dans des "Trusts", un système capitaliste, a-t-on fait remarquer. La Centrale a répondu que les Francophones ne lui en avaient pas fait la demande, et qu'on ne pouvait laisser dormir les surplus.

Réveil '70 a enfin invité la Centrale à faire preuve d'une autorité plus forte et à activer sa publicité afin qu'il y ait plus d'uniformité. Mais pour y arriver il faudrait que les Caisses s'unissent sous la Centrale.

Ste-Famille

Parties de cartes

Le "Archwood community Club" invite les parents et amis à une série de parties de cartes dont les profits aideront le club à réunir les enfants pour qu'ils puissent s'amuser ensemble et pour leur enseigner certains travaux et le patinage artistique.

La série a commencé le 4 mars pour se terminer le 4 avril. De nombreux prix seront tirés et un goûter sera servi. Venez en grand nombre aider les dames qui se dévouent pour les jeunes. L'entrée est de 50 cents. Ces parties de cartes ont lieu à 8 heures le dimanche soir à la salle Archwood, rue Guilbeault. Tout en vous amusant vous ferez une bonne oeuvre. Donc, à dimanche prochain, le 14 mars.

A l'état de larve, certains êtres vivants sont asexués, donc incapables de se reproduire. Ce n'est qu'après leur métamorphose qu'ils sont dotés d'organes sexuels. Certains de ces animaux "à deux vies" se transforment tellement qu'ils semblent devenir membre d'une espèce tout à fait différente. Parmi eux, on compte les papillons, les grenouilles, les salamandres.

TRANSCONA

DNC – Mme E. Carrière, membre de la Ligue des Femmes Catholiques, et son Comité organisent le shower annuel au profit de l'église qui aura lieu le dimanche 21 mars, à 8 h 30 du soir au Centre paroissial. Il y aura aussi tirage des billets de loterie dont les recettes serviront au thé printanier du 19 mai; prix d'entrée, chansons mimées, jeux et goûter à la St-Patrice. Bienvenue aux dames et aux demoiselles de la paroisse l'Assomption.

(suite de la page 4)

Nos Lecteurs . . .

Les entraîneurs, ceux qu'on oublie

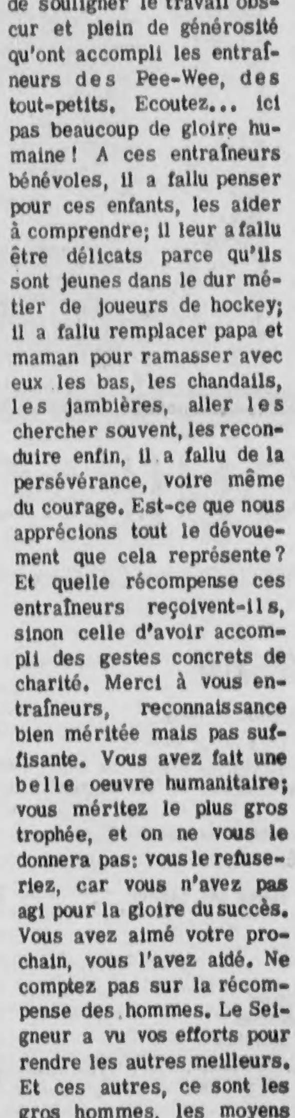
La reconnaissance sera toujours difficile à exprimer. Ceux qui la méritent n'en feront pas la demande; ceux qui devraient rendre un tel témoignage se refusent à le faire et cette situation semble vieille comme le monde.

Pourtant, quelle joie et quel encouragement tous nous ressentons, lorsque quelqu'un vient nous dire MERCI en appréciant le bien que nous avons accompli !

Pour ne prendre qu'un exemple, examinons le cas des entraîneurs d'équipes de hockey qui se sont organisées et qui ont travaillé depuis près de cinq mois dans la région du sud-est du Manitoba. Quelle somme de travail, que d'heures passées à essayer de donner des principes, des règles du jeu, des tactiques; que de téléphones pour assurer la présence de tous les joueurs; que de milles parcourus pour accompagner ces joueurs; que de mots d'encouragement après une défaite; que de conseils pour améliorer le jeu d'équipe; que de remarques faites avec douceur et fermeté pour contrôler autant de caractères différents...

Oui, hommage et merci à vous les entraîneurs, jeunes gens et adultes, qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur coeur pour des plus jeunes afin qu'ils puissent se divertir en se consacrant à leur sport favori et en créant des loisirs pour les spectateurs.

Et je ne peux m'empêcher



de souligner le travail obscur et plein de générosité qu'ont accompli les entraîneurs des Pee-Wee, des tout-petits. Ecoutez... ici pas beaucoup de gloire humaine ! A ces entraîneurs bénévoles, il a fallu penser pour ces enfants, les aider à comprendre; il leur a fallu être délicats parce qu'ils sont jeunes dans le dur métier de joueurs de hockey; il a fallu remplacer papa et maman pour ramasser avec eux les bas, les chandails, les jambières, aller les chercher souvent, les reconduire enfin, il a fallu de la persévérance, voire même du courage. Est-ce que nous apprécions tout le dévouement que cela représente? Et quelle récompense ces entraîneurs reçoivent-ils, sinon celle d'avoir accompli des gestes concrets de charité. Merci à vous entraîneurs, reconnaissance bien méritée mais pas suffisante. Vous avez fait une belle oeuvre humanitaire; vous méritez le plus gros trophée, et on ne vous le donnera pas; vous le refuseriez, car vous n'avez pas agi pour la gloire du succès. Vous avez aimé votre prochain, vous l'avez aidé. Ne comptez pas sur la récompense des hommes. Le Seigneur a vu vos efforts pour rendre les autres meilleurs. Et ces autres, ce sont les gros hommes, les moyens hommes et surtout les petits hommes. God bless you.

O. Hessdee,
Otterburne.

L'Institut de Relations Humaines offre des cours à compter du 19avril

Formé en 1969 comme groupe français de programmation de la "Manitoba Human Relations Institute", l'Institut de Relations Humaines devient maintenant indépendant.

Un organisme à but non-lucratif, l'I.R.H. s'engage à pourvoir à des expériences avec des groupes qui étudieront les multiples besoins sociaux et personnels chez les Franco-Manitobains.

Représentatif du milieu franco-manitobain, l'exécutif de l'I.R.H. est fier de l'habileté de ses conseillers professionnels: Ivan Tellier, PH.D., directeur, Institut de Formation par le Groupe Inc. fondé en 1964 à Montréal; Mlle Elsie Ferguson, directrice du "Manitoba Human Relations Centre", Winnipeg; le Dr John Banmen, président de l'Association Manitobaine de Relations Humaines; le Dr Bruce Pellegrin, psychologue, orienteur et spécialiste de groupe de l'Université de Manitoba; Roland Marcoux, représentant de l'animation sociale de la SFM.

Possédant l'expérience de quelques sessions de base et de deux sessions avancées, l'I.R.H. propose trois ateliers de sensibilisation dont les sessions auront lieu une fois par semaine pendant dix semaines consécutives. L'une de ces sessions sera exclusivement pour couples mariés. Quinze tout au plus par groupe seront acceptés.

Comme l'exécutif est conscient qu'il existe dans le milieu Franco-Manitobain un problème économique, les frais des rencontres sont basés sur cette réalité. Le coût sera donc de $35.00 par personne pour les dix semaines, et de $60.00 par couple. Les cours commenceront le 19 avril 1971 et seront disponibles à tous. Le Canadien français sent un besoin d'échanger ses idées et de retrouver son identité comme personne humaine.

L'exécutif de l'I.R.H. se compose comme suit: Dr Henri Marcoux, président; Maurice Noël, vice-président; Lucille Lambert, trésorière; Claire Noël, secrétaire. Les autres membres sont MM. Wilfrid Gosselin, Gérald Dorge, Monique Marcoux, Gisèle Magnan, Dr Jean-Marie Huot, François Boulet et Georges Guilbault.

Pour plus de renseignements on est prié de s'adresser au Secrétaire de l'I.R.H., B.P. 93, Ste-Anne, Man.

Une journée pour la vie humaine: 25 avril 1971

OTTAWA—Dans la ligne pastorale de leurs déclarations ou messages des dernières années, les évêques canadiens viennent de lancer une campagne d'information: 1) sur les faits concernant la vie humaine dès la conception; 2) sur le respect dû à la femme enceinte qui devrait pouvoir compter: a) d'abord sur une compréhension accueillante de la société; b) sur des allocations et services sociaux suffisants; 3) sur la fonction de la loi qui se doit de soutenir et protéger les droits de toute personne, en particulier "le droit à la vie".

Le point culminant de cette information sera marqué par la célébration dans tout le Canada d'UNE JOURNEE POUR LA VIE HUMAINE, le dimanche, 25 avril prochain.

Ce geste concret de l'épiscopat veut répondre aux nombreux citoyens, aux divers groupements et mouvements familiaux qui attendent de l'autorité le souffle d'animation nécessaire à la coordination des initiatives destinées à éclairer l'opinion publique sur un problème aussi important que "le droit à la vie".

Ceux-ci n'en sont pas à leur première initiative pour promouvoir le respect et la dignité de la personne humaine. On se rappellera en particulier leurs messages ou déclarations des dernières années portant sur "La situation économique de la famille" (septembre 1967), "Le Développement et la Paix" (décembre 1968), "Les Nouveaux Pouvoirs" (septembre 1969) et "La Libération" (septembre 1970).

La présente campagne s'inspire d'un texte du Concile qui réclame avec insistance le respect de tous les droits de la personne humaine: "Tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques; tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable; toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent et insultent gravement à l'honneur du Créateur."

Communiqué

Le Cercle Molière présente Montserrat du 19 au 24 mars



Jean Mahéo et Jean-Louis Hébert

Le Cercle Molière présente "Montserrat" au Centre Culturel de St-Boniface, du 19 au 24 mars, à 8 h 30 du soir. Les billets sont en vente "Chez Huot" et au bureau du Cercle Molière (téléphone 247-8991): $2.50 pour les adultes, $1.50 pour les étudiants. "Montserrat" est un drame d'Emmanuel Roblès.



Georgette Ferland, Jacqueline Hogarth, Jacques Aubinel

Editorial de la Saskatchewan

par Marcel Moor

M. Marcel-Ernest Moor signe les éditoriaux de la Saskatchewan dans notre journal. Au service des nouvelles du poste CFRG de Gravelbourg depuis douze ans, M. Moor est un membre actif entre autres de l'ACFC, de l'Association France-Canada et de la Légion des Anciens Combattants. M. Moor est parisien de naissance. Marié, il est père d'un fils et d'une fille.

"Retrouvailles 71"

Je n'ai pas l'habitude de mettre les grands plats dans les petits, ni les petits dans les grands. Inutile, me dis-je toujours, d'en faire un plat avec tout, à tout bout de champ.

Pourtant, exception faite à cette règle qui m'est imposée, j'ai choisi pour ma reprise de collaboration à ce vieux "Patriote Libertaire", un porte-plume à l'effigie de CFRG qui me fut offert en cadeau par la direction, à Noël dernier, pour mes douze ans de bons et loyaux services.

Douze ans de service dans la même boîte, ça compte! On commence à s'identifier au mobilier. Hein Ben!

Si j'ai choisi cette profession, ce fut un peu à mon corps défendant. L'expérience ou la fatalité aidant, mon inclination à toujours avoir le dernier mot m'a donc conduit à la radio. Enfin, bref, passons.

En fait de "Retrouvailles" ça ressemble plutôt à une rupture! Le directeur de "Homecoming 71" M. Wilf Gardiner, en désaccord avec le premier ministre de la Saskatchewan M. Ross Thatcher, s'est vu claquer la porte et signifier qu'il n'avait plus qu'à s'en aller. "C'est moi qui décide ici et personne d'autres! Rompez!" a dit le premier ministre.

Décision déconcertante, difficile d'y voir une raison politique pure. M. Wilf Gardiner, libéral de vieille souche, appellation rigoureusement contrôlée, - comment pouvait-il être en désaccord avec M. Thatcher, autre libéral ayant fait ses preuves, cependant moins libéral au sens strict dans l'exercice de l'autorité? De ce côté-là, il se révèle très conservateur. Enfin.

En octobre dernier le gouvernement provincial décida, dans le cadre des festivités "Homecoming '71" de subventionner les administrations communales désireuses d'entreprendre la réalisation de divers projets. Les subventions se distribuaient comme suit: $2.00 par habitant, ou 50% de la totalité des frais jusqu'à concurrence de $125,000. Toutefois, le gouvernement n'avait pas précisé s'il s'agissait de subventions pour un ou plusieurs projets de chaque localité. Etait-ce un oubli? Toujours est-il que M. Wilf Gardiner se crut sans doute autoriser de s'engager à fond envers les administrations communales intéressées. Vendredi dernier, en conseil de cabinet, le gouvernement rectifia sa décision en précisant que les subventions seraient accordées à un projet seulement, limitées à un projet de chaque localité. Ce n'était plus du tout la même chose. M. Gardiner se trouva fort embarrassé. Il déclara que dans ces conditions il ne lui était plus possible d'exercer ses fonctions, et M. Thatcher lui a dit tout simplement: Si ça ne vous plaît pas, allez vous faire cuire un oeuf! M. Gardiner n'a pas de chance. Député de Melville, il fut battu aux dernières élections provinciales.

Nommé ministre-adjoint de la Coopération, il quitta cet emploi pour s'occuper de "Homecoming '71". Le voilà maintenant sur la paille (façon de parler).

Un député a demandé au premier ministre si M. Gardiner reprendrait ses fonctions de ministre-adjoint de la Coopération. M. Thatcher a répondu catégoriquement.

C'est embêtant cette affaire-là. Qui a raison, qui a tort? "Homecoming '71" Retrouvailles, pourrait bien aboutir, au lieu d'un retour aux sources, à un divorce, à une séparation de corps et de biens.

M. Gardiner semblait-il être un enfant prodigue aux yeux de M. Thatcher? M. Gardiner s'est-il refusé de vendre son programme pour un plat de lentille? Nous n'en savons rien. Néanmoins il s'est fait répudier, comme une femme infidèle, dissipée, et il vient d'apprendre à ses dépens que M. Thatcher peut être rosse quand il le veut!

Notre premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau, à la plus grande surprise de tous les Canadiens qu'ils soient haut ou bas placés, a convolé en justes noces! (Justes noces? quelle drôle d'expression!)

M. Trudeau, la cinquantaine bien sonnée, a épousé une ravissante jeune fille de vingt ans sonnés à peine; une jeune fille de la meilleure société comme il se doit entre gens bien. Quant à moi, tous les gens sont bien; tout dépend de leur milieu, de la pollution morale et intellectuelle qu'ils ont subie.

Mlle Margaret Sinclair, maintenant Mme Pierre-Elliott Trudeau est licenciée en sciences sociales et politiques. Très sportive, tout autant que son mari et avec ça jolie, pas seulement belle, mais jolie; voilà donc un couple bien assorti.

Le lendemain de leur mariage, le jeune mari s'est tapé cinq heures de ski. Qui dit mieux? C'est un exploit pour un quinquagénaire, surtout au lendemain de la consommation du mariage. Décidément notre premier ministre est un peu là!

A ceux qui s'interrogent sur ce phénomène de virilité et de vitalité, nous leur rappellerons qu'un jour Napoléon questionnant son médecin Corvisart sur ses possibilités de progéniturer, Corvisart lui répondit: "A votre âge, Sire, on en a encore!" Mais n'a pas précisé quoi.

Je ne vous cache pas que le mariage de M. Trudeau m'a rempli d'aise. On retrouve bien là le premier ministre, le Trudeau de "Cité Libre", et sa façon de suggérer des solutions à l'emporte-pièce. A sa manière, M. Trudeau a trouvé une solution au problème de l'écart entre les générations (generation-gap). Cette différence d'âges n'est plus un fossé. M. Trudeau a trouvé une solution à l'emporte-pièce, pardon à l'emporte-bonheur!



Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

FELICITATIONS

Au frère Joseph Braconnier qui a été élu 3e syndic de la paroisse St-Jean-Baptiste lors de la réunion annuelle des paroissiens le 21 février; au frère Victor Gervais, gagnant du prix de présence ($4.25) à la dernière assemblée mensuelle. Le prix pour la prochaine assemblée mensuelle sera de $5.25.

REMERCIEMENTS

Au frère Pat McKerral qui a présenté, avec explication, une série de diapositives en couleurs prises lors des "Special Olympics" provincial pour enfants attardés; aux équipes des frères Joseph Braconnier et Gérard Brulé qui ont pris part au tournoi de curling à Montmartre. L'équipe de Montmartre a remporté la victoire.

CONDOLEANCES

Sincères condoléances à la famille Blais, d'Assiniboia, à l'occasion du décès du frère Emile Blais, le mois dernier.

L'A.C.F.R.

Le nouvel exécutif de l'Association Canadienne Française de Regina (cercle local) comprend les personnes suivantes: président, Guy Duperreault; vice-président, Robert Revet; secrétaire, Albert Dubé; trésorier, Léon Arbez. Les conseillers sont Mmes Odile Arbez et Yvette Beauregard et MM. Florent Bilodeau, Charles Fournier, Bernard Wilhelm et Henri O'Reilly ainsi que le R.P. Marius Bédard, O.F.M.

SOUPER AUX FEVES

Le souper aux fèves de la paroisse St-Jean-Baptiste sera servi le vendredi 26 mars au 2517, 25e avenue, de 5 h à 7 h, p.m.

Sous l'Acte de Planification

Avis d'Amendement

AU PROJET DE PLANIFICATION DE LA MUNICIPALITE RURALE DE TACHE 1962A

AVIS est par la présente donné que les Projets de Planification qui seront connus sous les noms de:

- Le Projet de Planification de La Municipalité Rurale de Taché 1971;
- Le Projet de Planification de La Municipalité Rurale de Taché 1971A.

ont été préparés pour la considération du Conseil de la Municipalité Rurale de Taché selon les clauses desquelles on se propose de:

a) Permettre des Foyer Mobiles et/ ou des terrains pour Foyers Mobiles à être situés dans les districts "A", "RA", "R1", et "R2" sujet à l'approbation de la juridiction responsable et aussi sujet aux autres exigences applicables. (voir projet 1971)
b) Redésigner de district "RA" Suburbain d'une part et district "R2" résidence à 2-famille d'autre part à district "R3" résidence-multiple un terrain à Lorette décrit comme étant toute la partie du Lot 53, Plan 4940, qui se trouve au sud de la continuation en droite ligne en direction est de la limite nord de l'avenue Comminges et à l'ouest d'une ligne tirée parallèle à et distancée perpendiculairement 208 pieds à l'est de la limite est de la rue St-Amant. (voir projet 1971A)

Une copie de ces Projets de Planification avec plans peut être examinée gratuitement aux bureaux municipaux de Lorette dans la municipalité rurale de Taché, entre 9 h a.m. et 5 h p.m. du lundi au vendredi.

Toute représentation pour ou contre l'adoption de ces projets de planification doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Taché avant le 12e jour d'avril 1971. Ce jour ou après ce jour, on se propose de faire deuxième et troisième lectures en vue de l'adoption du règlement. Toute personne désirant comparaître devant le conseil de la Municipalité Rurale de Taché pour appuyer ses représentations devra aviser le secrétaire-trésorier de son intention de le faire.

Si aucune objection n'est portée à la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement, le jour ou après la date à laquelle le conseil de la M.R. de Taché en fera deuxième lecture, le conseil pourra faire la troisième lecture du règlement et soumettre le projet de planification au Ministre du Développement Urbain et des Affaires Municipales pour son approbation et, ayant reçu cette approbation le projet de planification sera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le conseil de la M.R. de Taché, et là où des objections auraient été posées contre la planification des dits projets et les documents s'y rapportant seront soumis au Ministre du Développement Urbain et des Affaires Municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement sera avisée de la décision du conseil de la M.R. de Taché et sera informée qu'elle pourra porter ses objections à l'adoption du projet de planification par écrit, à l'adresse du Ministre du Développement Urbain et des Affaires Municipales en dedans d'une période de quatorze (14) jours suivant la date de la mise à la poste de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y en a, le ministre peut approuver le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le Ministre du Développement Urbain et des Affaires Municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date et après celle à laquelle le règlement adoptant ce projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopté par le conseil de la Municipalité Rurale de Taché.

E. J. LAURIN,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Taché.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Il était penché vers la jeune fille qui le regardait éblouie. Elle lui passa les mains dans les cheveux.

–Ce que j'aime par-dessus tout, c'est Philippe... Il est ma fortune. Marraine, ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est l'argent, il lui cache son mari.

Monique fit ensuite à Philippe le récit de la scène de Séville où elle avait annoncé à Jean-Pierre qu'elle aimait Philippe.

Le récit fut coupé de rires qui montèrent en un mélodieux duo.

La journée s'acheva leur laissant un des meilleurs souvenirs de leur voyage en Espagne.

Bleue était la robe de Monique. Bleu était le ciel. Le soleil était partout, lorsque Monique et Philippe se retrouvèrent le lendemain pour partir de nouveau à la découverte de Madrid.

Un serpent, se coulant sur la chaussée, n'aurait pas davantage surpris Philippe lorsqu'il s'arrêta sur le trottoir et qu'un élégant cabriolet gris ralentit près d'eux.

Le glissement soyeux des pneus sur l'asphalte, leur fit tourner la tête. Des ballerines rouges, de longues jambes gainées dans un pantalon de flanelle grise, surgirent de la portière ouverte. Puis un chandail éclatant, et, au-dessus du col roulé, dans une chevelure d'ombre, un visage pâle, de larges yeux noirs, sous un front lisse comme une pierre tombale. Une créature splendide:

Philippe, figé sur place, murmura:

–Irène...

Elle s'approcha et Monique ne vit plus que l'aveuglant éclat des bagues de l'annulaire gauche.

–Comment savais-tu que j'étais ici? arriva à proférer Philippe.

–Penses-tu qu'au bureau de l'Agence on ne connaisse pas jour par jour, heure par heure, l'itinéraire des touristes dont elle a la charge? Je savais qu'aujourd'hui tu déjeunais ici. Mais je vois que j'arrive juste... Tu allais sortir.

Monique leva les yeux sur Philippe. La lumière éclairait pleinement son visage. Elle perçut le tremblement des lèvres hermétiques et un battement sous le maxillaire serré. Ses beaux yeux gris regardaient la nouvelle venue cherchant à deviner quelque chose plus qu'ils n'exprimaient, certes, de surprise joyeuse.

Elle se tenait droite devant lui, le regardant de ses yeux sombres qui prenaient tout le visage, sous les lourds cheveux tirés en arrière en une masse floue.

Furtivement, Monique recula, puis s'esquiva sans rien dire. Qu'aurait-elle pu dire d'ailleurs si Philippe avait songé à les présenter l'une à l'autre? Aucun son n'aurait pu sortir de sa poitrine oppressée.

Désemparée, elle traversa le hall et alla se jeter sur un des fauteuils de la terrasse.

Elle avait tout envisagé, sauf qu'il aurait pu être marié. Cette femme est sa femme certainement.

Elle prit une revue pour se donner une contenance aux yeux des employés ou des clients qui auraient pu survenir. Mais les larmes commencèrent bientôt de couler. Elle les arrêta au bord des yeux avec son mouchoir. Ce manège lui causa une telle sensation de brûlure aux paupières qu'elle se redressa: "Je ne veux pas pleurer" se dit-elle.

Elle ouvrit son sac et commença à se poudrer. Elle trouva le bâton de rouge que sa marraine lui avait donné et dont elle ne s'était pas encore servie. Délicatement, elle le passa sur ses lèvres.

Un pas rapide approchait derrière elle. Reconnaissant que ce devait être le pas d'une femme, elle ne se retourna pas. Le silence qui suivit l'intrigua. Elle tourna la tête. Irène était là, inspectant la terrasse.

Apercevant Monique affalée et tremblante, elle alla vers la jeune fille et, sans préambule, lui proposa:

–Mademoiselle, j'aurais besoin de vous parler confidentiellement. Où pourrait-on être tranquilles?

Monique, un moment interloquée, répondit:

–Ce coin-ci est discret... A cette heure de la matinée tout le monde est dehors et, sauf le personnel qui ne comprend pas toujours le français, je crois que nous serons tranquilles... Mais je ne vois pas...

Irène hésita... Elle étudia la question, puis rapidement:

–Non, non, quelqu'un pourrait venir, Philippe lui-même... Il demande une communication pour la France, il veut parler avec sa mère. Il n'en a peut-être pas pour très longtemps, or, à aucun prix, il ne faut qu'il nous surprenne.

Elle sembla réfléchir encore quelques secondes, puis brusquement dit:

–J'ai une idée. Venez dans ma voiture.

Telle une somnambule, Monique la suivit en proie à une étrange curiosité. Bientôt, elle se trouva assise près d'Irène au volant. Un claquement de portière, la voiture tourna, roula, décidée. Elles s'en furent à folle allure sur une large avenue.

–Heureusement qu'ils n'ont pas beaucoup de voitures les Espagnols, car ils n'ont aucune discipline de la route. On risque l'accident à tout moment, fit entre les dents la jeune femme qui conduisait.

Il sembla à Monique que la main aux longs ongles rouges tremblait sur le volant, malgré le menton tendu dans un mouvement d'énergie.

A un virage, Irène hésita, semblant chercher son chemin. Elle roula d'abord lentement, zigzaguant, comme pour perdre du temps, le long d'une rue où des jeunes gens, aux terrasses des cafés, riaient et plaisantaient en prenant des glaces. Contre les tables, sur le trottoir, des serviettes d'étudiants s'entr'ouvraient sur des livres. Comme Monique enviait leur insouciance et leur gaieté!

La route courait ensuite entre les jeunes arbres des parcs remplis de pavillons neufs, plaquant leurs façades éblouissantes et roses contre l'horizon bleu.

–Je m'y retrouve, maintenant, dit Irène, accélérant sa machine. C'est la Cité Universitaire.

Dans cet espace lumineux, tout empreint de jeunesse et de gaieté, malgré l'imprévu de la situation, Monique se sentit presque heureuse de se trouver sur ce confortable coussin bleu, dans cette somptueuse voiture qui glissait presque sans bruit.

Les feuillages légers tamisaient la lumière, laissant apparaître des éclats de ciel entre les branches.

Quand les dernières agglomérations furent dépassées, que de part et d'autre de la route, ce ne furent que rochers et éboulis, comme si toute une montagne s'était écroulée là, devant la Sierra aux contours usés par les siècles, telle une antique forteresse, devant cette ruine des monts, dans le désordre des roches, une angoisse la prit, elle demanda, étranglée:

–Où me menez-vous?

–Que craignez-vous? Auriez-vous peur que je veuille vous perdre ainsi qu'une héroïne de roman?... Je cherche simplement un endroit où Philippe ne puisse nous déranger.

Le paysage devenait solennel, avec ses larges plateaux couverts d'éteules, puis d'une nudité de roche grise où seules vivaient les taches vert sombre de rares yeuses et de pins maritimes.

Cette croix, debout sur une roche, sur quel rêve défunt étend-elle ses bras?

Elle ne s'attendait vraiment pas à ce que cette avenue bordée de pierres sèches menât à un palais impérial.

–Voilà l'Escurial, dit Irène en se retournant rapidement vers sa compagne. Vous paraissez surprise. Sans doute ne l'avez-vous pas encore visité?

–Non, pas encore...

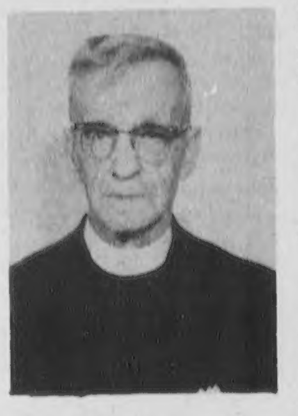
–Pas encore... répéta l'autre, semblant réfléchir, il ne faudrait pas...

à suivre

DÉCÈS

SASKATCHEWAN

GLENTWORTH



L'ABBÉ PHILIPPE JÉRÔME

M. l'abbé Philippe Jérôme, curé de la paroisse Saint-Joseph de Glentworth, en Saskatchewan, depuis le 2 février 1938, est décédé au Foyer d'Youville de Gravelbourg, le 7 mars après cinq mois de longue maladie causée par une paralysie presque complète.

Né à Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Qué., le 24 décembre 1889, l'abbé Jérôme fut ordonné prêtre à Montmartre, Sask., le 17 septembre 1922.

Il fut vicaire à Montmartre, Gravelbourg et Kindersley avant d'être nommé curé à Benson puis à Vanguard.

En 1931, il s'occupa de la distribution de vivres (nourriture, vêtements, charbon, etc.) reçues surtout de l'est du Canada pour les familles victimes de la grande sécheresse des années '30.

En 1932, il retourna à Montréal où il enseigna au Collège St-Laurent, durant six ans. Il revint au diocèse de Gravelbourg en 1938 où il fut nommé curé de Glentworth. Il occupa ce poste jusqu'au 27 septembre dernier où il fut victime d'une hémorragie cérébrale.

Les funérailles eurent lieu à Glentworth le mercredi 10 mars. Elles furent présidées par Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté de Mgr J.-A. Vachon, P.D., de M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, au milieu d'une vingtaine de membres du clergé et d'un très grand concours de fidèles venus de partout. L'abbé Jérôme est inhumé dans le cimetière de Glentworth.

MANITOBA

ST-BONIFACE

M. FRANÇOIS ADOLPHE

A la demeure de son fils, 205, rue Kitson, le 27 février, est décédé M. François Adolphe, à l'âge de 88 ans. Né à Lorette le 17 décembre 1882, il y résida jusqu'à sa retraite en 1950. Son épouse le précéda dans la tombe en 1960.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme A. Therrien (Florence); six fils, Eugène, Guillaume et Maurice de Norwood, Ernest, de St-Vital, Marcel, de Gillam, et Roger, de Flin Flon; trois soeurs, Mme E. Deleurme (Alice), Mme R. Durand (Hermine) et Mme M. Velle (Clothilde); 28 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Coutu, le 1er mars. Elles furent dirigées par le R.P. Roland Tessier, O.M.I. Le service fut célébré en l'église du Précieux-Sang par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I. L'inhumation se fit dans le cimetière de Lorette. Les porteurs étaient les six fils du défunt.

LORETTE

M. FRANCOIS ADOLPHE

Un ancien citoyen de Lorette, M. François Adolphe, est décédé à sa résidence, 205, rue Kitson, Norwood, le 27 février dernier, à l'âge de 88 ans. Son épouse (Rosalie Lagimodière) le précéda dans la tombe en 1960.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Eugène, Guillaume et Maurice, de Norwood, Ernest, de St-Vital, Marcel, de Gillam, et Roger, de Flin Flon; une fille, Mme A. Therrien (Florence), de St-Boniface; 27 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants; trois soeurs, Mmes R. Durant (Hermine), de St-Boniface, E. Deleurme (Alice) et M. Velle (Clothilde), toutes deux de St-Claude.

Les funérailles eurent lieu le mardi 2 mars en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation suivit au cimetière de Lorette. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

ST-BONIFACE

M. J.-B. TUCKER

Le lundi 1er mars est décédé à l'hôpital de St-Vital, à l'âge de 74 ans, M. Jean-Baptiste Tucker, du 201, rue Masson.

M. Tucker était né à Sorel, P.Q., il vint au Manitoba à l'âge de 17 ans et fut vétéran de la guerre mondiale de 1914-1918. Vers l'an 1920, il s'installa comme fermier-cultivateur à Sainte-Agathe où il épousait Mlle Laura Lemoine en 1927. Ils demeuraient à St-Boniface depuis 1947.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux frères et une soeur: Esdras, de Sorel, Qué., Willie, de Lac-du-Bonnet, et Mme Jeanne Lafleur, de Montréal.

Les prières furent récitées en l'église du Précieux-Sang avant les funérailles qui eurent lieu le jeudi 4 mars. La messe de Requiem fut concélébrée par le Père Aurèle Lemoine, O.M.I., beau-frère du défunt et curé de St-Laurent, assisté du P. Joseph Alarie, O.M.I., et de l'abbé Lionel Thibault. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface, rue Archibald. La Chapelle Funéraire Coutu était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient MM. Charles Brodeur, Paul-Aurèle Lemoine, André Lemoine, Paul Bolly, Jacques Préfontaine, Marcel Lécuyer, tous neveux du défunt.

Statistique de l'état civil

En janvier, 33,687 naissances ont été enregistrées, soit une augmentation de 3.0% par rapport aux 32,697 naissances enregistrées en janvier 1970. Le taux de natalité pour janvier 1971 a été de 18.4 pour 1,000 habitants.

On a enregistré 9,151 mariages en janvier, à comparer à 10,237 un an plus tôt. Le taux de nuptialité a été de 5.0 pour 1,000 habitants.

En janvier, 14,280 décès furent enregistrés, contre 15,006 en janvier 1970. Le taux de mortalité a été de 7.8 pour 1,000 habitants.

Remerciements

Mme Laura Tucker et la famille Lemoine désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jean-Baptiste Tucker, soit par offrandes de messes, cartes, ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un cordial merci à M. l'abbé Lionel Thibault, aumônier à l'hôpital St-Vital, aux religieuses, aux infirmiers et gardemalades des hôpitaux St-Boniface et St-Vital, pour leur dévouement inlassable auprès de M. Tucker durant sa longue maladie.

* * * * * * * * * * * * * *

Les familles Adolphe et Albert Therrien désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. François Adolphe, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, assistance aux funérailles ou de toute autre façon.

Premiers signes du Printemps



Les Crocus

PATRON

522



by Laura Wheeler

Prix 50 ¢
Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept;
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto,
(non à Winnipeg).
Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés).

Petits conseils pratiques

Si vous voulez faire disparaître d'un de vos meubles une de ces vilaines taches faites par la chaleur, préparez une fine pâte de sel et d'huile à salade. Etalez le mélange sur la marque et laissez agir pendant une heure. La tache partira à moins qu'elle n'ait vraiment pénétré dans le grain du bois.

Les robinets, les poignées des portes du réfrigérateur et de la cuisinière, et les autres éléments décoratifs faits d'acier inoxydable se nettoient et se frottent très bien avec une huile légère. Comme l'huile de paraffine, par exemple. Avec une serviette de papier ou un vieux linge fin, on applique une mince couche de cette huile. Non seulement elle fait briller ce matériau, mais elle le protège pendant un bon moment contre les cernes qui laissent les doigts.

C'est facile de faire partir des taches de graisse et de suie sur un tapis. Il suffit de les saupoudrer de sel puis de les frotter énergiquement. Répétez plusieurs fois l'opération si nécessaire. S'il y a de vieilles taches, vous pourrez bien les atténuer en les frottant avec une pâte formée de sel et d'eau. Pour raviver un tapis, essuyez-le avec une éponge ou un chiffon trempé dans une solution de sel très concentrée puis tordu pour qu'il ne soit trop mouillé.

Enfants adorables et utiles

A dix ans, les enfants savent lire et écrire et compter. C'est à exploiter. Au moment où vous allez faire votre marché, par exemple. Vous en avez deux enfants, à peu près du même âge, ils seront heureux de collaborer à cette opération commerce. Vous connaissez votre super-marché. Alors établissez deux listes des aliments dont vous avez besoin, une pour chacun d'eux. Que ces listes conviennent à un secteur d'étalage donné. Une pour les produits laitiers. Une autre pour les papiers et les savons. Que chacun des petits partent avec sa liste et inscrivent, à côté de chaque élément acheté le prix. Pendant ce temps, allez voir à vos viandes. Au bout de tant de temps, quand vous arrivez au rendez-vous, (pas trop près de la caisse pour ne pas bloquer la circulation) transborder chaque panier dans le vôtre en vérifiant pour voir si la liste est complète.

Pendant que vous attendez à la caisse, que chaque enfant fasse le calcul de ses achats. Vous verrez comme ils auront été heureux de mettre en pratique leurs connaissances et d'avoir eu cette impression de vous avoir été utiles. Il est bon pour la santé des parents de prendre le temps de faire de certaines tâches un jeu auquel participent les petits.

Le coin des gourmets



KAASSCHOTEL AU FROMAGE DE HOLLANDE

Voici un plat de résistance succulent à faire cuire au four. C'est une recette peu coûteuse, qui convient parfaitement aux repas maigres de Carême.

INGREDIENTS
- 6 à 8 tranches de pain rassis
- 10 oz de fromage de Hollande, Edam ou Gouda
- beurre ramolli
- 3 oeufs
- 2 tasses de lait
- 1 cuillerée à table d'oignon haché
- 1 cuillerée à thé de sel épicé
- 1/2 cuillerée à thé de moutarde préparée

PREPARATION
Beurrer les tranches de pain. Enlever la croûte de 2 ou 3 tranches et les mettre de côté. Disposer les croûtes et les tranches entières dans un plat à four de 7 1/2" x 12" légèrement graissé et les recouvrir de tranches épaisses de fromage importé de Hollande, Edam ou Gouda et parsemer d'oignon haché. Disposer la mie par-dessus. Battre les oeufs pour faire un mélange épais et clair; y ajouter le lait, en même temps que les autres ingrédients. Verser ce mélange sur le pain et le fromage. Couvrir de papier paraffiné et laisser 1 heure à la température de la pièce, ou bien plusieurs heures au réfrigérateur. Faire cuire au four à 350o pendant 50 à 60 minutes. 5-6 portions.

POUR VARIER CETTE RECETTE
Faire pocher dans du lait 3 ou 4 filets de haddock. Quand le poisson se sépare facilement l'ajouter par-dessus le fromage, avant d'y mettre le mélange d'oeufs et de lait. Continuer comme ci-dessus. L'addition du haddock rend ce repas maigre plus nourrissant.

LA MODE



Pour le cocktail choisissez un tissu en crêpe de tergal facile à travailler. Par exemple cette création de chez "Boussac" ci-dessus: une robe molle à manches longues et romantiques, corsage ajusté, jupe évasée, rehaussée d'une large ceinture. Elle s'accompagne selon votre choix d'un châle de même tissu frangé de soie.
Pour vous Mesdames, une belle façon de suivre la mode.

****

Léon Bloy, le " mendiant ingrat", comme il se nommait lui-même, demandait, pour la dixième fois, une avance à son éditeur.
Celui - ci, plaisantin: "Vous aurez cent francs, monsieur Bloy, si vous devinez le quel de mes yeux est de verre.
- C'est le gauche.
- Comment l'avez-vous deviné?
- J'y ai distingué une lueur de pitié."

Sts-Martyrs-Canadiens

Activités de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques existe-t-elle encore dans la paroisse?

Plusieurs se posent la question. D'autres se demandent ce qu'elle fait. Et bien, OUI la Ligue existe encore. Afin de faire connaître aux intéressés ce que la Ligue accomplit, voici un aperçu des différentes activités réalisées au cours de l'année.

L'enseignement de la Catéchèse à l'école Lacerte a été une préoccupation prioritaire. Plusieurs démarches ont été faites auprès des religieuses Filles de la Croix afin d'embaucher une religieuse compétente qui s'occuperait exclusivement de Catéchèse. Soeur Pauline Lagacé a bien voulu accepter et enseigne la Catéchèse à l'école Lacerte depuis le mois de septembre. Nous avons la chance d'avoir M. Marc Beaudry, étudiant au Collège de St-Boniface, qui vient lui aussi donner de son temps à l'enseignement de la Catéchèse. Les dépenses de nos deux Catéchètes sont défrayées par la Ligue (des fonds de la Ligue et non de la bourse scolaire).

Le 16 juin, la présidente, Mme Cécile Lachance, accompagnée d'un groupe de dames des Sts-Martyrs, a présenté à la Commission scolaire de St-Boniface une lettre demandant d'accorder aux Catéchètes la permission d'enseigner la Catéchèse à toute heure de la journée. Et encore la possibilité de voir les mêmes élèves une heure deux fois la semaine plutôt qu'une demi-heure tous les jours.

Un "Shower Smoker" organisé au début d'octobre a beaucoup contribué à augmenter les recettes du Thé paroissial. En plus, il fournit à plusieurs dames l'occasion de se rencontrer et de passer une agréable soirée ensemble. (90 dames).

Le thé paroissial préparé pour le 18 octobre 1970 a remporté un magnifique succès (environ 350 personnes). Grâce au dévouement de tous, les recettes du Thé ont été versées aux "Fonds de la Ligue" et serviront à défrayer les dépenses occasionnées par les projets entrepris par la Ligue.

Voici quelques détails sur les activités de la Ligue:

1) Au mois d'octobre, trois dames de notre section ont pris part à l'étude d'un questionnaire concernant la citoyenneté soumis par le Comité de Législation et Civisme Diocésain. Elles se sont ensuite réunies avec des membres d'autres sections afin de prendre note des différents points de vue.

2) Une pétition, accompagnée d'une lettre protestant contre l'élargissement des lois sur l'avortement, a été envoyée à l'Honorable John Turner. Nous avons aussi fait parvenir au Premier Ministre P. Trudeau et à notre député M. Joseph Guay une copie de la lettre.

3) Une contribution de $25. a été faite à l'Oeuvre des Bourses du Petit Séminaire. Leur but particulier est d'aider des jeunes au niveau secondaire (8e à la 12e année) dans la recherche d'une possibilité d'engagement au service du Christ et de son Eglise.

4) Aide à trois familles nécessiteuses.

5) Quinze dames sont allées au Congrès des Franco-Manitobains. La Ligue a payé une partie des dépenses d'inscription.

6) Le "Centre Day Care" situé en l'église Unie du Parc Windsor est une oeuvre qui demande la collaboration de tous. Nous avons une représentante qui y donne quelques heures par semaine.

7) A l'occasion de l'ouverture du Festival du Voyageur, un repas de soupe aux pois a été servi aux étudiants des 7e et 8e années.

8) Encore, durant la semaine du Festival, il y eut vente d'objets souvenirs à différentes banques. Des dames se sont occupées de la vente.

9) Une dame de la paroisse a pris part à l'organisation de la journée de prières qui eut lieu cette année en l'église Ste-Bernadette le 5 mars.

Réunion générale

La réunion générale de La Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 2 mars avait comme Thème: "Information et Récréation". Le conférencier invité était M. l'abbé Léo Beaulieu. Les abbés Laurencelle et Deniset étaient aussi présents.

A la suite de cette rencontre, on sent qu'une évolution fructueuse se manifestera dans un avenir prochain. En petit cercle d'amitié l'on apprendra d'abord à se connaître pour ensuite aller de l'avant dans les projets sociaux et éducatifs. Si l'on ne peut être constructive, qu'on ne soit pas destructive.

LA BROQUERIE

Ralliement guide

(DNC)– Le dimanche 7 mars, avait lieu à la salle Centenaire de La Broquerie le Ralliement Guide réunissant plus de 300 Guides-Aînées, Guides et Jeannettes du diocèse de St-Boniface. Le thème de la réunion était "PRESENTE A LA NATURE".

Après un mot de bienvenue par la Cheftaine, Mme Hermance Granger, il y eut jeux à l'intérieur et à l'extérieur, tels que promenades en traîneaux tirés par des chevaux, courses aux trésors fournissant l'occasion de visiter l'église et le local Guide, joutes de ballon-balai, constructions dans la neige pour les plus jeunes.

A l'intérieur, une grand-maman, personnifiée par Marcelle Fournier, racontait des contes et légendes qui amusèrent beaucoup les Jeannettes. Une diseuse de Bonne Aventure, Mme Jeannine Fournier, sut présenter un attrait soutenu.

On servait gratuitement de la soupe aux pois et du chocolat chaud à celles qui avaient joué à l'extérieur.

Après le souper servi vers les 3 h 30, on procéda au couronnement des trois reines: Guide-aînée, Guide, Jeannette. Claudette Balcaen fut la reine chanceuse des Guides-aînées pour 1971.

M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain, reçut en cadeau un ensemble liturgique avec emblème et croix Guide. Mme Thérèse Drouin reçut un châle de laine en reconnaissance de ses services dans le Guidisme.

Des remerciements furent exprimés par Mme J. Heyser, Mme Drouin, Mme Denise Fournier, Mme H. Granger et M. l'abbé Juneau.

On termina par le feu de camp avec des chants, rondes et canons sous la direction des guides-aînées de La Broquerie. L'on se quitta heureuses d'avoir fraternisé avec un si beau groupe de Guides du diocèse.

PRÉCIEUX-SANG

Chorale

La Chorale du Précieux-Sang en collaboration avec les chorales de St-Jean-Brébeuf et des Sts-Martyrs Canadiens présentera un concert à l'Académie Ste-Marie, 550, Wellington Crescent, Winnipeg, les 1er et 2 avril à 8 heures du soir. "Les Sept Paroles du Christ", cantate pour soli, choeur et orgue de Théodore Dubois, sera exécutée sous la direction de M. Gilbert Cormier ayant pour organiste M. Ken McLeod. Vous pouvez vous procurer des billets en composant 284-4244 ou 233-1905.

Lorette

L.F.C.

Lors de la dernière assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, on décida de donner $10.00 aux oeuvres du Petit Séminaire, puis l'on discuta en groupes au sujet des changements à apporter pour la bonne marche de la Ligue.

Il fut aussi question du thé annuel paroissial, qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 4 avril, de 2 h à 6 h p.m. Il y aura aussi vente de pâtisseries, articles de couture et autres objets variés.

M. Maurice Therrien, conférencier invité, présenta deux films intitulés "The Caller and the Buyer". Ces films soulevèrent une discussion des plus intéressantes sur les différents moyens utilisés par les agents pour enjôler les acheteurs. Il parla des permis que devaient posséder les vendeurs et avertit l'assistance de se méfier de leur adresse pour se procurer de l'argent.

L'assemblée se termina par un succulent goûter au cours duquel M. Therrien continua de répondre aux questions qu'on lui posait.

Gagnant

M. Stan Spencer, de Lorette, fut gagnant du 1er prix ($3,000) lors de la course de Motos-neige à Beauséjour le dimanche 28 février.

Carnaval

La candidate élue reine du Carnaval de Lorette fut Mlle Yvonne Dubois. Les princesses furent Laura Funk et Janet Gauthier.

St-Lazare

Grand carnaval d'hiver



Lise Huberdeau, au centre de la photo, a été couronnée Reine du Carnaval de St-Lazare pour avoir vendu le plus grand nombre de billets. Les charmantes princesses sont Nathalie Guay, à gauche, et Carol Bell, à droite.

Le Grand Carnaval d'Hiver qui eut lieu les 26, 27 et 28 février fut un grand succès grâce à la participation de tous. Les recettes réalisées aideront à boucler le budget de la patinoire et des différentes équipes de hockey.

La course des candidates comme "Reine du Carnaval" fut très chaude et Mlle Lise Huberdeau, commanditée par les Chevaliers de Colomb, l'emporta sur Mlle Nathalie Guay, commanditée par les Dames Auxiliaires, et sur Carol Bell, commanditée par l'Association Métisse.

M. F. Beaulieu, de Brandon, gagna le 1er prix au tirage; M. Maurice Gaudet et Mme Christine Fouillard le 2e et 3e prix respectivement.

Il y eut quatre joutes de hockey en plus du tournoi des 16 ans et moins. Toutes les équipes locales sortirent victorieuses.

L'Association Athlétique de St-Lazare Incorporée est très reconnaissante à tous ceux et celles qui ont participé et aidé d'une façon ou d'une autre durant ces trois jours de fêtes.

La Reine du Carnaval '71 désire remercier tous ceux qui ont acheté des billets en sa faveur, ce qui lui a permis d'avoir l'honneur et le plaisir d'être couronnée Reine.

Récital

Le jeudi 11 mars avait lieu le spectacle présenté par Angèle Arsenault. L'auditorium de l'école était rempli à capacité pour l'occasion. Mlle Arsenault a su captiver l'auditoire dès sa première chanson et il en fut ainsi jusqu'à la fin du programme.

Merci Angèle pour ce merveilleux spectacle et merci aussi à tous ceux qui ont rendu cette visite possible.

Mariage

Sincères félicitations à Yvette Guénette et Victor Peterson qui ont uni leurs destinées le samedi 6 mars dans l'église de St-Lazare. Les nouveaux époux résident à Edmonton, Alberta.

Les intrépides

On attend avec impatience la visite de la chorale des "Intrépides" pour le 3 avril prochain. Les Chevaliers de Colomb ont accepté de prendre charge de ce grand spectacle et l'organisation locale est en marche.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Gérald Edward Cormier, 17-431, rue Goulet, du 18 mars.

M. Joseph L. Gagné, 463, rue Langevin, du 18 mars.

M. Roland Couture, 596, rue Aulneau, du 19 mars.

M. Joseph Pelletier, 422, rue St-Jean-Baptiste, du 19 mars.

M. Marc B. Préfontaine, B.P. 278, Melita, du 21 mars.

M. Jean Bonneteau, 738, St-Jean-Baptiste, du 22 mars.

M. Lucien Chaput, 229, boul. Dollard, du 22 mars.

M. Marcel Laroche, 476, rue de la Morénie, du 23 mars.

M. Christophe Bernard, 104-245, boul. Provencher, du 24 mars.

M. Olivier Bernardin, 103, baie Duluth, du 24 mars.

Le Cardinal Suenens devant la Presse de Winnipeg

(suite de la page 1)

se catholique comme telle; c'est tout le problème religieux dans le monde d'aujourd'hui, qui est "at stake". C'est tout cela que nous sommes en train de vivre; mais selon que vous êtes orientés vers le passé ou vers l'avenir, vous regardez cela comme quelque chose de très riche en promesses. Alors moi, je regarde les difficultés d'aujourd'hui, des difficultés comme la naissance d'un enfant - une naissance est toujours douloureuse - mais quelque chose de grand est en train de naître. Ca va prendre du temps.

(Traduit de l'anglais)

QUESTION – Eminence, quelle est votre opinion au sujet des pressions répétées en vue de permettre aux prêtres de se marier?

S – J'espère que vous ne me ferez pas dire tout à fait l'opposé de ce que j'ai toujours soutenu. - Comme cela a été le problème, l'année dernière, aux Etats-Unis, et comme ce l'est encore aujourd'hui au Canada. - Partout on désire me faire dire que j'approuve le mariage des prêtres!

Or, ce que je dis, c'est exactement le contraire! Je pense qu'il serait bon de discuter au Synode la possibilité pour des gens mariés de devenir prêtres. Donc, il importe de souligner ce point et non l'autre...

Une des façons de résoudre plusieurs problèmes, surtout dans les pays où il manque de prêtres, ce serait d'étudier la possibilité pour des hommes mariés, qui auraient réussi dans leurs professions et qui réaliseraient certaines conditions, d'être admis à la prêtrise.

C'est justement ce qui se fait dans l'Eglise catholique de rite oriental où il y a un clergé qui pratique le célibat et le clergé marié. Mais on n'y permet pas aux prêtres de changer; s'ils ont opté pour le célibat sacerdotal, ils doivent y demeurer fidèles. Ou bien, ils attendent d'être mariés avant d'accéder au sacerdoce.

QUESTION – Devant les conditions qui prévalent à l'heure actuelle dans le monde, quel pouvoir l'Eglise a-t-elle pour apporter des changements dans le monde?

S – Le mot "Eglise" peut avoir ici deux sens. Dans votre façon de l'employer je pense que vous voulez parler de la Hiérarchie. Mais, aujourd'hui, on insiste davantage sur l'autre sens, c'est-à-dire sur l'Eglise "Peuple de Dieu".

Donc, ce que la Hiérarchie peut faire, c'est d'insister pour que tous les Chrétiens assument et exercent toutes leurs responsabilités dans le monde. Ce n'est pas à nous, les évêques, de dicter ce qu'il y a à faire dans les questions politiques ou sociales, mais de dire aux Chrétiens: "Vous avez le devoir de trouver des solutions". Il faut insister en ce sens.

Donc, l'Evangile n'est pas une solution technique des problèmes mondiaux. L'Evangile est là pour faire prendre conscience de nos responsabilités. Et c'est là le rôle de la hiérarchie.

J'espère que ce point sera abordé au Synode. Vous savez que le Synode traitera de deux questions: la prêtrise et l'aide aux pays sous-développés.

Nous savons que l'une des grandes difficultés, c'est la façon dont on conduit les échanges commerciaux aujourd'hui. De sorte que, par ces échanges, les pays pauvres deviennent chaque jour de plus en plus pauvres et les pays riches, de plus en plus riches. Nous avons donc le devoir de dire que cela ne peut plus continuer. Mais quant à la manière de résoudre la difficulté, c'est au-delà de notre compétence.

QUESTION – Eminence, on entend maintenant beaucoup parler de la crise d'identité chez les prêtres; ils ne savent plus comment se définir, ils voudraient se consacrer davantage à des professions, des métiers. Que pensez-vous du problème? où situez-vous vraiment la crise presbytérale, si crise il y a?

S – Il y a une crise d'identité, de fonctions, à tous les plans, si vous voulez, dans l'Eglise. Mais le prêtre le sent très vivement, parce qu'il est complètement engagé dans ce problème religieux du monde. Je crois que ce qui est le noeud de l'affaire, c'est que le prêtre se trouve dans ce monde de plus en plus sécularisé, devant une tâche de plus en plus difficile, qui est d'apporter l'Evangile dans ce monde-ci. Je crois que c'est ça le problème numéro un. Sentant cet éloignement du monde des problèmes religieux, cet athéisme du monde, cette auto-suffisance du monde, alors vous avez comme mission d'aller apporter de la boisson et de la nourriture à des gens qui disent: "Je n'ai pas faim!" Et quand vous n'avez pas devant vous des gens qui ont faim, qui manquent de quelque chose, apporter un message à des gens qui n'attendent pas de message, ça c'est, je crois, la grosse difficulté.

C'est une difficulté que l'Eglise a toujours connue. Au temps du Seigneur, eh bien, le peuple juif n'était pas décidé à l'entendre, et le crucifiement est là pour le montrer. Au temps de saint Paul, quand il parlait à l'aréopage d'Athènes, on lui a dit: "C'est très intéressant ce que vous racontez, mais nous n'avons pas le temps, nous sommes très occupés, on vous écoutera la prochaine fois!"

Mais, dans un sens, le monde n'est jamais prêt à nous entendre. C'est pour cela que nous devons insister auprès des chrétiens pour dire: "Il ne faut pas jouer là-dessus. Le drame actuellement c'est que nous, chrétiens, nous ne sommes pas toujours ni suffisamment prêts à leur parler. Si nous arrivons dans les profondeurs voulues, moi je suis convaincu que nous avons plus que jamais un monde devant nous qui est sensible aux problèmes religieux; mais il faut les situer en profondeur, parce qu'enfin l'homme sera toujours un homme, il sera toujours sur terre avec cette question: "Qu'est-ce que je fais ici? D'où est-ce que je viens? Quel est le sens de ma vie? Est-ce que ce que je fais, c'est une comédie absurde qui se termine on ne sait comment? Ou bien quel est le sens ou le problème de la mort, de la souffrance, etc.?"

Plus l'homme aura le temps de creuser en profondeur ce que c'est qu'un homme, plus les problèmes religieux lui apparaîtront. Le prêtre était incontestablement l'homme de la religion dans une société qui était sociologiquement religieuse. Alors il n'avait pas, si vous voulez, à forcer les portes; les portes étaient ouvertes. Tandis que maintenant il faut qu'il trouve le moyen de se faire entendre dans un monde où c'est un petit peu comme si vous aviez un poste de radio et bien des parasites qui essaient de vous parler en tous sens.

QUESTION – Quelle est le rôle de l'Eglise devant la libéralisation des lois sur l'avortement?

S – C'est un problème très difficile. Je crois que vous ne pouvez aborder le problème de l'avortement tout seul. Vous devez prendre tout ensemble le problème du respect de la vie et placer le problème de l'avortement dans cette perspective.

Si je suis bien informé, c'est la façon de faire des évêques Canadiens. Il y a le respect pour la vie qui commence, le respect de la vie chez les malades et chez les vieillards. Cela fait un tout. Il faut prendre la réalité globale et défendre avec force le respect de la personne et de la vie. C'est l'attitude de l'Eglise: elle insiste sur le respect de la vie.

QUESTION – Comment voyez-vous l'avenir du mouvement oecuménique? Y fait-on du progrès?

S – Je suis particulièrement en contact avec l'Eglise Anglicane et l'Eglise Episcopalienne aux Etats-Unis. Je considère importantes mes rencontres avec l'Eglise Episcopalienne qui m'avait invité l'année dernière à donner une série de conférences avec l'archevêque Ramsay de Cantorbery aux 85 évêque épiscopaliens. Nous parlions l'un et l'autre sur les mêmes sujets. Ce fut une expérience magnifique. Nous pouvions sentir que nous nous rapprochions de plus en plus. On nous a demandé de publier nos conférences, et le livre vient de paraître sous nos deux signatures. Voilà quelque chose d'oecuménique et de typique. Je ne crois pas que, dans l'histoire, il y eut beaucoup de livres ayant en même temps pour auteurs un Cardinal et l'archevêque de Cantorbery! Tout ceci pour vous dire l'importance du mouvement actuel.

(...) De plus en plus nombre d'anciennes controverses disparaissent. Par exemple, au sujet de l'Eucharistie... On parle même d'un Concile universel pour tous les Chrétiens. Ce ne sera pas pour demain, mais c'est dans l'air. J'ai lu dans les journaux que les Luthériens d'Allemagne ont fait une proposition dans ce sens. La Conférence de Lambeth a fait également une semblable suggestion, non pas de commencer tout de suite mais d'y penser.

QUESTION – Eminence, on vous a sans doute interrogé bien souvent sur cet écart apparent du moins, qui semble exister entre vos déclarations et celles de la Curie Romaine, ou du Saint-Siège, ou même de Paul VI. Pourriez-vous faire le point là-dessus?

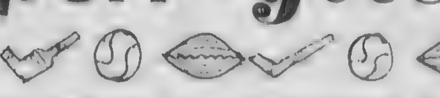
S – Je crois qu'il y a dix ans que ce problème est toujours le même. C'est-à-dire que c'est un problème en particulier de collégialité, d'une part, et un problème de théologie des Eglise locales, d'autre part; il y a trois ou quatre problèmes de théologie qui sont sous-jacents à toutes ces discussions et je dirais, pour une première part, que la Curie Romaine n'a pas la même sorte de notion de la théologie de l'Eglise locale. Ils pensent Eglise universelle, dans un langage et une pensée très uniformiste, comme si l'unité était l'uniformité. Alors si vous partez de cette vision une, au départ, vous avez beaucoup de difficulté à situer la diversité; tandis que si vous partez dans une terminologie d'Eglise, théologie donc de l'église locale, entendons par Eglise locale, l'église autour d'un évêque, - communion d'églises, autour de l'Eglise de Rome et de son Chef, vous partez d'une diversité et vous rejoignez l'Unité; et même quand je dis cela, je parle déjà dans un langage trophumain, parce que dans la réalité profonde, il n'y a pas d'abord l'unité qui doit rejoindre la diversité, ou la diversité qui doit rejoindre l'unité, mais l'unité est dans la diversité: c'est l'Eglise de Dieu qui est dans les Eglises locales. Et la diversité n'est pas quelque chose qui va composer "per partes" l'unité; elle est déjà dedans aussi cette unité plus réelle dans l'Eglise, une unité donc diversifiée, une diversité unitée, ou - unifiée c'est même trop pauvre - UNE. Je rejoins là le mystère de la Sainte Trinité: en Dieu Un et Trois personnes, il y a une unité et une pluralité; à l'intérieur de ce mystère, l'Eglise est essentiellement communion au mystère et reflète ça. Sinon, si vous prenez cela seulement au plan purement humain, juridique, on est perdu. Alors, je dirais: eh bien, le dialogue est compliqué parce que la Curie Romaine à travers l'histoire, - ce n'est pas ses hommes et telles et telles personnes qui sont en cause, - mais la conception est une conception une dans un sens uniformiste, est une conception légaliste, etc., qui s'oppose, si vous voulez, à cette sorte de vision. C'est une des raisons pour lesquelles il y a la séparation entre l'Eglise latine et l'Eglise orientale depuis toujours. Alors c'est ça qui rend le dialogue difficile. Si vous traduisez cela sur le plan précis de la collégialité, je crois qu'il y a encore toujours une équivoque, sur ce qu'on entend par collégialité. Je crois que nous avons à réétudier ça plus en profondeur, et c'est la raison pour laquelle au Synode numéro 2, beaucoup d'évêques ont demandé que la Commission théologique Internationale aille jusqu'au bout et étudie ce problème-là et clarifie cela. Il faut tenir en équilibre deux vérités. Le Seigneur n'a pas rendu les choses très faciles parce qu'il a construit son Eglise à la fois sur Pierre et sur les douze. Et alors, il y a le rapport où Pierre est lié aux onze, et les onze sont liés à Pierre. Seulement, si vous voulez énoncer ça en formulation juridique, légaliste, ça ne va plus; vous ne parvenez pas à traduire ça en langage, parce que, si, demain, on annonce que le Pape accorde la collégialité, ce n'est pas Pierre qui a accordé aux onze apôtres la collégialité: elle était dedans, dans la nature même du Collège apostolique. Là, oui, ce sont des choses qui doivent se résoudre par la vie, au fur et à mesure qu'il y a vraiment un dialogue, qui peut s'établir, et qui est vraiment un apport dans une discussion beaucoup plus large.

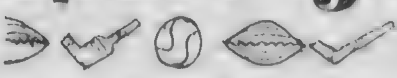
QUESTION – Au sujet de la baisse du recrutement sacerdotal et religieux qui semble être un phénomène mondial. Y a-t-il une explication commune à tous les pays? Quel élément de solution seriez-vous prêt à proposer, soit aux prêtres, soit aux évêques, aux laïcs?

S – Je crois que nous aurons encore pendant un certain temps cette crise due à cette mutation dans l'Eglise à tous les plans et, par conséquent, aussi et particulièrement au plan sacerdotal tant que cette image du prêtre de demain n'est pas refixée et, dans un certain sens, elle sera toujours évoluante, puisque le monde ne s'arrête pas d'évoluer. Mais, quand même, je crois que lorsque nous aurons vu clair dans certaines positions qui vont être définies au Synode, je crois que ça c'est un premier élément de clarté qui apparaîtra... Il y a aussi une nouvelle perspective qui est ouverte par le fait que de plus en plus on fait appel à la collaboration des laïcs et que tous ces charismes vont jouer et que ces fonctions du prêtre qui faisait seul toutes sortes de choses va être de plus en plus une fonction partagée. Si bien que le prêtre aura une autre sorte de fonction: au lieu d'être l'homme, disons, à tout faire: la catéchèse, la prédication, la théologie, etc., on verra de plus en plus dans cette Eglise de demain des charismes multiples, et le rôle du prêtre sera de coordonner ces charismes multiples, d'en être l'animateur et le coordonnateur. Il y a donc là une image qui est en train de se faire; vous ne pouvez pas imaginer l'évolution du sacerdoce sans imaginer en même temps l'évolution du laïcat. Alors combien de temps cela va-t-il prendre, c'est difficile à dire; mais de ce point de vue là, je considère que nous sommes toujours en crise, mais une crise qui va donner naissance, je crois, à une image plus riche du prêtre de demain.

Chronique

par Yves Fortier





IL S'EN PASSE DES CHOSES

Avez-vous remarqué les jours excitants par lesquels nous sommes passés au cours des deux dernières semaines? C'est à se demander si, chaque fois que nous nous réveillons le matin, nous ne vivons pas un moment historique.

LE BEAU TEMPS

Tandis que les gens de l'est devenaient des as de la pelle et de la gratte, nous, les chanceux, nous commencions déjà à entreposer nos bottes et nos parkas et songions sérieusement, avant les cinq pouces de neige de lundi matin, à sortir nos chemises à fleurs. En plus, la série finale de la ligue de l'est du Manitoba a vu sa fin à l'aréna de Steinbach où les deux équipes ont dû se produire, faute de glace à St-Pierre, chose très importante surtout au hockey.

MARIAGE DU SIÈCLE?

Inutile de s'étendre sur le sujet; tout le monde sait de quoi et de qui on parle. Notre P.E.T. national est allé prendre femme sur la côte du Pacifique, pour le meilleur ou pour le pire. Un journaliste de Montréal, à l'esprit fort imaginatif, a réussi à faire un rapprochement entre cet événement et le monde du sport: une théorie veut que le premier ministre commençait à manquer de sujets avec lesquels s'exercer à son karaté. Avec sa Margaret en permanence dans les salons de son igloo de la rue Sussex, P.E.T. n'aura qu'à tasser les meubles du salon et s'exercer à quelques trucs nouveaux; en karaté évidemment. Voilà pour le mariage du siècle.

MAINTENANT, LE COMBAT DU SIECLE

Ce combat du siècle, c'est le Xe depuis 71 ans. Jamais au grand jamais, depuis les beaux jours de Jack Dempsey et de Joe Louis, un combat de boxe n'a suscité autant d'intérêt. Joe Frazier a prouvé, au cours de ce combat que, sans être un danseur remarquable, il savait où et comment frapper, son adversaire en sait quelque chose aujourd'hui. Frazier aurait pu prendre sa retraite il y a quelques mois, mais il voulait tout d'abord prouver qu'il pouvait faire taire Muhamed Ali..., ce qu'il a fait avec beaucoup d'efficacité d'ailleurs. Joe Frazier est l'un des rares boxeurs à être vraiment millionnaire, puisqu'il livre en moyenne quatre combats par année; deux de ces combats lui rapportent son million tandis que les deux autres, pour le tenir en forme, lui procurent $60,000 chacun. Ce n'est plus un secret pour personne que ces deux messieurs, qui étaient invaincus avant le combat, ont connu, financièrement parlant, une très bonne soirée.

LES BRUINS DE BOSTON, PARLONS-EN

Cette équipe, c'est presque la huitième merveille du monde. Les bostonnais accumulent, à un rythme soutenu, les records et ce grâce à leurs deux principaux porte-étendard, Phil Esposito et Bobby Orr.

Qui ne se souvient pas des années "noires" où les Bruins comblaient admirablement chaque année la cave du classement final? Et puis, un beau jour, Harry Sinder, avec sa jeunesse et surtout sa fougue, est venu convaincre la direction de l'équipe que celle-ci pourrait se mettre à gagner... ce qu'elle n'a cessé de faire depuis; il est vrai que la venue de joueurs tels que Esposito, Orr et Hodge a grandement aidé les choses. Les Bruins, qui ont remporté la coupe Stanley l'an dernier, n'auront sans doute aucune difficulté à répéter l'exploit cette année.

Comme on peut le constater, il s'en passe des choses.

* A 193 livres de moyenne, la présente édition des Bruins de Boston forme le club le plus lourd de l'histoire de la ligue nationale.

La Broquerie, champion !

Pour la deuxième année consécutive les "Habs" de La Broquerie ont remporté, lundi soir, le championnat de la Ligue de l'Est du Manitoba. Ils ont en effet disposé des "Braves" de Saint-Pierre par 3-1 dans une joute chaudement disputée, à l'aréna de Steinbach. Bob Daneault, Ron Dufault et Gérard Gagnon ont compté pour les vainqueurs, tandis que Roland Marion a réussi l'unique but de St-Pierre. C'est en raison du mauvais état de la glace à St-Pierre que l'on dut jouer le dernier match à Steinbach.

NOTULES SPORTIVES

* Avant que la neige ne disparaisse complètement, profitons-en pour parler de hockey avant de faire place, le mois prochain, au baseball.

En comptant son cinquante-huitième but de la saison la semaine dernière, le centre Phil Esposito des Bruins de Boston a égalé le record de Bobby Hull, sans toutefois réussir à égaler ou battre le record de 50 buts en 50 parties de Maurice Richard. Esposito a par contre réussi son exploit de la semaine dernière à sa soixante-sixième partie, tandis qu'il y a deux ans, Bobby Hull avait mis 74 joutes à compter 58 buts.

* Joe Frazier a prouvé sa supériorité la semaine dernière en battant Muhammed Ali, alias Cassius Clay (ou vice-versa). D'ailleurs, Frazier a été choisi le boxeur du mois par l'association mondiale de la boxe. L'association a, par le fait même, émis la liste des 10 plus sérieux candidats au titre de Frazier. La voici: 1-George Foreman (Etats-Unis), 2-Muhammed Ali (Etats-Unis), 3-Oscar Bonavena (Argentine), 4-Jimmy Ellis (Etats-Unis), 5-George Chuvalo (Canada), 6-Mac Foster (Grande-Bretagne), 7-Henry Cooper (Grande-Bretagne), 8-Gregorio Peralta)Argentine), 9-Joe Bugner (Grande-Bretagne), 10-Jose Luis Garcia (Venezuela).

* Bobby Orr en est à sa cinquième saison dans la ligue nationale et il a déjà compté au delà de 100 buts. Doug Harvey, qui fut l'un des meilleurs joueurs de défense de l'histoire de la ligue, sinon le meilleur, a compté 88 buts en 20 saisons.

Le défenseur le plus productif cette saison après Bobby Orr, c'est J.C. Tremblay des Canadiens. Incidemment, Tremblay a abaissé un record d'équipe dernièrement, soit celui du plus grand nombre de points en une saison pour un défenseur; il a maintenant 54 points à son actif, deux de plus que l'ancien record que détenait Doug Harvey.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

RAPPORTS FINANCIERS pour l'année terminée le 31 décembre, 1970

BILAN DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT

ACTIF		PASSIF	
En Caisse	$ 16.05	Débentures	$ 60,247.45
Terrain et Immeuble (au prix coûtant)	116,391.13		
Mobilier (au prix coûtant)	14,240.71		
Autobus	52,221.88	Solde - Investissement dans	
Solde dû par le fonds de revenus	5,304.30	l'actif à long terme	127,926.62
TOTAL	$ 188,174.07	TOTAL	$ 188,174.07

BILAN DU FONDS DE REVENUS

ACTIF		PASSIF		
Comptes à recevoir:		Passif exigible à court terme		59,947.86
Octrois d'opération	18,247.05	Comptes à payer:		
Octrois de capital	8,006.52	Instruction	23.84	
Taxes municipales	26,610.01	Maintien	621.07	
Frais de transportation	10,532.34	Administration	381.91	
Déficit	4,797.77	Transportation	745.11	
		T.R.A.F.	1,169.60	2,941.53
		Dû au fonds de capital		5,304.30
TOTAL	$ 68,193.69	TOTAL		$ 68,193.69

FONDS DE REVENUS ET DE DÉBOURSÉS

REVENUS	BUDGET	RÉEL	Surplus ou (DÉFICIT)
Octrois d'opération	$ 51,852.00	$ 49,094.73	$(2,757.27)
Octrois de capital	6,663.00	11,913.78	5,250.78
Autres octrois	2,000.00	957.69	(1,042.31)
Taxes municipales	66,525.00	66,525.00	-
TOTAL DES REVENUS	127,040.00	128,491.20	1,451.20
DÉFICIT POUR L'ANNÉE	-	4,035.40	4,035.40
TOTAL	$ 127,040.00	$ 132,526.60	$ 5,486.60
DÉBOURSÉS:			
Services d'instruction	$ 70,000.00	$ 71,806.28	$(1,806.28)
Articles d'instruction			
a) académiques	4,000.00	2,670.48	1,329.52
b) bibliothèques	365.00	492.27	(127.27)
c) manuels de classes	2,000.00	957.69	1,042.31
Entretien et réparation de l'école	8,775.00	9,477.34	(702.34)
Administration	7,428.00	9,195.58	(1,767.58)
Transportation	17,415.00	14,539.09	2,875.91
Autres dépenses	400.00	150.00	250.00
Déboursés de Capital fournis par le fonds de revenus			
a) Principal des débentures	5,760.00	5,759.78	.22
b) Intérêts des débentures	4,385.00	4,384.96	.04
c) Autobus	6,512.00	13,093.13	(6,581.13)
TOTAL DES DÉBOURSÉS	$ 127,040.00	$ 132,526.60	$(5,486.60)

bien parler c'est se respecter

A NE PAS DIRE	A DIRE
PASSER un examen.	ETRE reçu.
PASSE (Pass).	BILLET de faveur.
PASSE pour une représentation quelconque - spectacle - théâtre, etc...	
PASSE de saison.	CARTE D'ABONNEMENT.
PASSE d'autobus.	
REFERER (To refer)	(SE) REPORTER - ADRESSER.
Il m'a référer à vous.	Il m'a adressé à vous.
Il se réfère au résultat précédent.	Il se reporte au résultat précédent.
PARLER à travers son chapeau, (To talk through one's hat).	Parler sans savoir, pour ne rien dire, à tort et à travers, ou encore parler pour faire du vent.

COMMENT ORTHOGRAPHIER "TOUT"

Lorsque TOUT signifie "tout à fait" ou entièrement, il est adverbe de quantité invariable, excepté devant les adjectifs commençant par une consonne ou un "h" aspirée.

Exemple: Les femmes étaient "tout" émues - toutes sanglotantes. Mais "tout" peut être adjectif qualificatif indéfini, pronom indéfini. Il y a aussi les locutions adverbiales - Somme toute (en définitive), du tout - nul, tout à fait - complètement, entièrement.

Lorsque "tout" est un nom masculin, il signifie "la totalité".

A.S.

REMERCIEMENTS

Les organisateurs du thé-bazar au profit de l'oeuvre des sourds-muets, qui a eu lieu le dimanche 14 mars, désirent remercier bien sincèrement les nombreuses personnes qui ont eu la générosité d'assister à ce thé. Un merci sincère aussi à tous ceux qui se sont tellement dévoués pour faire de ce thé un succès vraiment remarquable.

Chronique de CBWFT

5–D

DEUX RELIGIEUX CONTESTENT LA GUERRE ET SONT EMPRISONNÉS

"Saints hors la loi". C'est ainsi qu'un humoriste pourrait intituler l'importante séquence de film que l'émission "5 D" nous présentera, le dimanche 21 mars à 17 heures, à la chaîne française de Radio-Canada. Ces "saints", ce sont les frères Daniel et Philippe Berrigan, les deux premiers prêtres américains "prisonniers politiques" de toute l'histoire des Etats-Unis. Ces deux frères ont été emprisonnés pour avoir brûlé des cartes d'enrôlement et ils sont accusés de tentative d'enlèvement sur la personne du conseiller Kissinger, l'un des grands commis du président Nixon.

Les "saints" sont les vedettes d'une contestation politique essentiellement faite pour des motifs religieux.

LES BEAUX DIMANCHES "HANSEL ET GRETEL", OPERA DE HUMPERDINCK

Un charmant spectacle tiré tout droit des livres de contes: voilà ce que vous offriront "les Beaux Dimanches" du 21 mars à 20 h 30, avec la présentation en couleur d'une adaptation en anglais du célèbre opéra en trois tableaux d'Engelbert Humperdinck, "Hansel et Gretel".

Signalons que cet opéra, réalisé à Toronto par Norman Campbell, a été présenté au réseau anglais de Radio-Canada à l'époque des Fêtes. Une production conjointe de Radio-Canada, de la National Educational Television aux Etats-Unis, et de la British Broadcasting Corporation, en Angleterre, "Hansel et Gretel" a déjà été vu par des milliers d'Américains au temps de Noël et le sera par autant d'Anglais à Pâques.

L'histoire de Hansel et Gretel, basée sur l'un des plus célèbres contes des frères Grimm, est bien connue et conserve toujours toute sa fraîcheur et sa féerie. Deux enfants d'un marchand de balais, le frère et la soeur, s'éloignent un jour de la maison pour aller au bois chercher des fraises. Ils y sont surpris par la nuit. Ils s'endorment sous les arbres et, au matin, s'aperçoivent que, tout près, se dresse un château étrange entièrement fait de biscuits, de nougat, de chocolat et autres sucreries. Ils ne savent pas qu'y habite une sorcière qui attire ainsi les enfants avec des friandises pour les brû-



ler ensuite en un four magique d'où ils sortent transformés en statuettes de biscuit.

"Hansel et Gretel", à la télévision, met en vedette Judith Forst (Hansel), jeune soprano de Vancouver qui fait maintenant carrière au Metropolitan Opera et Christine Anton (Gretel), également originaire de Vancouver.

WALT DISNEY PRÉSENTE

"JACK ET POILDUR"

Le mercredi 24 mars à 17 h, à l'émission "Walt Disney présente" on verra la première partie d'un film en couleur intitulé "Jack et Poildur". C'est l'histoire d'un orphelin de 14 ans et de ses efforts patients pour faire d'un jeune chien bâtard un respectable chien de chasse.

Dans la première partie de cette amusante comédie, on assistera d'abord à la rencontre de Jack avec Poildur et à la naissance de leur amitié. Jack rencontrera également le propriétaire d'un magasin qui lui offrira du travail et c'est à son contact qu'il prendra le goût de la chasse et voudra dresser son clown de chien.

Dans la seconde partie que nous verrons le 31 mars, Jack ne sera pas au bout de ses ennuis et de ses difficultés pour ce qui est du dressage de Poildur. Quant à son ami, le propriétaire du magasin, il sera poussé un peu malgré lui à poser sa candidature comme shérif.

LE TEMPS S'OUVRE

"Le Temps S'ouvre" présentera le 21 mars la première émission de son IVe et dernier dossier de la saison. Sujet: Le Chrétien et la politique.

Dimanche prochain l'on traitera de l'engagement chrétien et de la politique.

"La politique, c'est sale", "les politiciens sont une bande de voleurs", "la femme n'a rien à faire en politique", autant de préjugés populaires qui font croire qu'un chrétien ne peut s'engager dans la politique sans trahir sa foi. Est-ce si sûr? Deux chrétiens engagés de Rimouski ouvrent ce dossier et le Père Julien Harvey, jésuite, proposera quelques jalons de réflexion à l'émission "Le Temps S'ouvre" qui sera à l'antenne de CBWFT, canal 3 à 4 h 30 p.m.

CBWFT

SAMEDI 20 MARS

1.00	*Les animaux chez eux.
7.30	Vivre en ce pays.
8.00	Cinéma "Le secret de Joselito" (Franco-espagnol 1962).
9.30	Entre ciel et terre.
11.35	*Cinéma "Katia" (France 1960).

DIMANCHE 21 MARS

1.30	*Univers des sports.
3.00	100 millions de jeunes.
3.30	*Son et image.
11.30	Cinéma "Le duel" (Polonais).

LUNDI 22 MARS

4.30	*Flip et Cie.
11.30	*Cinéma "Tharus, fils d'Attila". (Italie 1962).

MARDI 23 MARS

11.30	Ciné Club. "Les artistes sous le chapiteau" (Allemand 1968)

MERCREDI 24 MARS

4.30	*Maigrichon et gras double.
8.00	Chapeau melon et bottes de cuir.
9.00	Cent mille chansons.
9.30	*Atomes et galaxies.
10.00	*D'hier à demain.
11.30	Cinéma "La morte saison des amours" (France 1960).

JEUDI 25 MARS

5.00	*Les cadets de la forêt.
5.30	Pepinot
7.30	*Les grands films. "L'arnaqueur" (Américain 1961).
11.30	*Cinéma "Vive Henri IV, vive l'amour" (France 1961).

VENDREDI 26 MARS

4.30	*Le pirate maboule.
11.30	*Cinéma "Malédiction de Belphégor". (France 1967).



OTHELLO

Festival shakespearien tous les dimanches après-midi du 21 mars au 2 mai. Dimanche – le 21 mars: OTHELLO

Tragédie de William Shakespeare filmée sur scène par Stuart Burge, avec Laurence Olivier, Frank Finlay et Maggie Smith.

Othello, officier maure au service de Venise, a épousé Desdémone, fille d'un patricien. Son lieutenant, Iago, envieux de ses succès, a juré sa perte. Il persuade donc Othello que Desdémone le trompe avec Cassio et lui fournit des preuves truquées de cette prétendue infidélité. Othello se laisse prendre au piège, tue Desdémone et se poignarde avant que la félonie d'Iago ne soit dévoilée.

Le drame d'Othello présente les conséquences tragiques des machinations ignobles d'un envieux. Les éléments répréhensibles, meurtres, suicide, se situent dans le contexte d'une oeuvre classique.

THE WILD COUNTRY

Western réalisé par Robert Totten, d'après le roman Little Britches de Ralph Moody.

Un citadin, Jim Tanner, vient s'installer avec sa femme et ses deux fils sur une ferme de l'Ouest où il doit faire face à la mauvaise volonté d'un rancher voisin qui refuse de laisser passer l'eau nécessaire à la ferme de Tanner. Celui-ci fait intervenir un homme de loi et...

Produit par les studios Walt Disney, ce film sur les tribulations d'une famille de citadins en butte à la sauvagerie de l'Ouest s'avère un spectacle assez sympathique. La mise en scène n'a rien d'extraordinaire, mais elle sert bien le sujet et sait ménager des moments de détente à travers la tension. La photographie est simple et claire, les décors naturels sont bien choisis et les interprètes s'acquittent honorablement de leur rôle. Ce western sympathique met en valeur la solidarité familiale et le courage devant les épreuves. Il comporte les violences propres au genre.

Notules sportives

* Les "Kings" de Los Angeles n'obtiendront pas mer et monde au prochain repêchage chez les joueurs juniors. En effet, leur premier choix appartient aux Bruins de Boston et leur deuxième tour aux Canadiens de Montréal. Les éclaireurs des "Kings" sont donc à la recherche d'un joueur qui, sans rien fracasser chez les juniors, deviendra une vedette chez les professionnels. Bref, les "Kings" s'assureront le 37e choix à ce repêchage.

* Afin de compléter la transaction qui a envoyé Carl Brewer aux Blues de Saint-Louis, ceux-ci devront céder deux joueurs aux Wings de Détroit, avant la fin de la saison. Selon plusieurs, Brit Selby, qui n'a réussi qu'un but cette année, serait l'un des joueurs concernés.

* Il est possible que les Red Wings de Détroit perdent un de leurs vétérans l'an prochain. En effet Alex Delvecchio aurait été approché par les "Kings" de Los Angeles pour devenir le prochain "dauphin" de l'équipe. L'an prochain, il est fort possible que Sid Abal, présentement dépisteur des "Kings", devienne gérant de l'équipe, tandis que Delvecchio remplacerait Larry Reagan derrière le banc des "Kings".

* Les "Saints" de Saint-Boniface ont eu chaud. Ils ont réussi à éliminer les North Stars de West Kildonan en sept parties, après en avoir perdu trois consécutives. Meilleurs voeux de succès dans leur série contre les Canadiens de St. James.



Deux membres du Cercle Molière ont participé au championnat d'escrime du Manitoba, qui s'est tenu à l'Université de Winnipeg en fin de semaine. Mlle Marjolaine St-Pierre (ci-dessus à gauche) s'est placée sixième au fleuret chez les femmes et Elio Furlan quatrième à l'épée chez les hommes. Le Cercle Molière est arrivé troisième comme équipe, après l'Université de Winnipeg et le St.James Club. Bruno Rizzo, professeur d'escrime au Cercle Molière remporta le championnat à l'épée.

LES PETITES ANNONCES

Composez:

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Terre de 280 acres comprenant maison, et étable: 44' x 60', équipée pour porcs et avec 35 truies pour élevage. Garage, remise à grain. Machineries si désiré. Raison de vente: achat d'une plus grande ferme. S'adresser à: Antoine Bourrier, La Broquerie, Man. Téléphone: 424-5268.
47-553-50P.

FERME A VENDRE A DUFRESNE.
Ferme avec équipement complet. 300 acres tout en culture, 80 en luzerne. Bonne étable, nettoyeur, réservoir à lait, contrat de lait à fromage et vaches. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Préfèrerais vendre le tout ensemble. 20 milles à l'est de St-Boniface, sur le chemin Dawson. Composer: 878-3398, Lorette.
46-552-49P.

St-Norbert, Bungalow, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807.
39-504-50AC.

ST-NORBERT. Bungalow de 8 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol complètement fini, lot: 53' x 130', garage double, cour clôturée. Hypothèque: 6 1/2 p.c. Paiement mensuel: $135 P.I.T. Près école. Vente privée. Composer: 269-2967.
46-551-JNO.

Lorette, Manitoba, sur chemin Dawson. 12 acres de terre. Bâtisses et maison moderne incluses. Composer: 878-3387.
48-565-49C.

Parc Windsor. Duplex contigu. (Town House): 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. $18,000. Environ $6,000 comptant avec une hypothèque de 6 3/4 p.c. Paiement mensuel: $117 P.I.T. Pas d'agent.
49-569-50C.

A LOUER

Logis de 5 pièces, 3 1/2 pièces au 1er étage, 2 pièces au sous-sol. S'adresser à: 448, rue Traverse, St-Boniface.
49-576-49C.

Chambre meublée, pour homme. Facilités de cuisine. Place de stationnement. Composer: 233-1311 après 4 heures.
48-567-49C.

A LOUER, Près hôpital St-Boniface. Logis: 2 pièces, au 1er étage. Complètement meublé. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er avril. Dame responsable seulement. Composer: 247-4241.
49-575-49C.

DIVERS

ON DEMANDE

Jeune fille sérieuse pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de la préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bains privées, téléviseur bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête, fiable et disponible pour le 1er avril 1971. On demande références. Composer: 233-7405.
48-561-49C.

ON DEMANDE

Ménagère bilingue pour petite communauté de religieux à Winnipeg, pour le 1er mars. Travail: cuisine, un peu de couture, petit ménage quotidien. Pas de buanderie. Logement fourni selon lieux. Lettre de référence requise. Ecrire à : B.P. 96, St-Boniface, pour rendez-vous.
45-546-JNO.

FORMULES D'IMPOT
sur le revenu complétées à votre demeure. Appeler Roland Trudeau: 256-5666.
49-572-50A C

POUR TOUS TRAVAUX de réparation en maçonnerie ou en charpenterie, composer: 247-8765.
49-573-50P.

DESIRERAIT ACHETER maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol, aux environs des rues Jeanne d'Arc, Valade ou Louis Riel. Composer après 5 heures: 247-7194.
48-560-JNO.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

ROYAL OAK REALTY

ST-BONIFACE
$1,200 COMPTANT
6 GRANDES CHAMBRES A COUCHER

Salon, salle à manger, salle de récréation avec bar. Récemment décorée. Bas prix. Doit être vendue.

IMMEUBLE DE 5 LOGIS PRES HOPITAL ST-BONIFACE

Fantastique revenu.
Loyer actuel paiera le "mortgage" en 8 ans.
Plus 10 p.c. de revenu sur le paiement comptant.
$7,000 comptant.

DENIS SOUCHAY
253-5614
256-7381
ROYAL OAK REALTY
48-568-49C.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

A VENDRE

ST-CLAUDE. Ferme mixte, 320 acres. 240 acres en culture, le reste en pâturage et boisé. Terre légère moyennement sablouse, nivelée et exempte de pierres. Clôturée et morcelée (cross fenced). Eau en quantité. Maison attrayante, rénovée, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, nouvelle fournaise à huile, buanderie avec appareils automatiques, grand porche avec moustiquaire, 2 étables, une servant de porcherie: 28' x 48'. Les deux étables sont pourvues d'eau. Une ferme attrayante et bien entretenue. Venez la visiter. St-Claude, le Centre laitier de l'Ouest, qui possède une nouvelle installation de laiteries moderne. Prix de la ferme: $35,000. Termes disponibles.

KROEKER REALTY
310 - 7e rue
Winkler, Manitoba
Tél: 325-4210
49-570-50A C.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

RUE KITSON

$12,900. Véritable maison de famille: 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, plancher de bois dur, sous-sol complet. $700 comptant. Paiements mensuels $125 PIT. Taxes: $200.

ST-VITAL

Maison en bon état, sur lot de 50'. 2 étages, 5 chambres à coucher. Trois chambres meublées présentement louées à $125 par mois. Tapis mur à mur dans salon. Jolie cuisine. Garage. Prix: $15,900 à termes si désiré.

NORWOOD

Joli bungalow: 2 chambres à coucher plus une supplémentaire au sous-sol. Garage. Taxes: $295. Comptant requis: $1,000. Paiements mensuels: $140 PIT.

PRES ECOLE STE-MARIE

$11,500. Bungalow: 2 chambres à coucher, demi-sous-sol. Garage. Propriétaire transféré. C'est le temps de faire une offre! Taxes: $210.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher avec sous-sol fini. Salon en L. Garage chauffé. Prix: $21,900 à termes si désiré.

PARC WINDSOR

Rue Speers. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Très belle cuisine. En parfait état. Lot: 39' x 130'. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,500.

AVONS CLIENT AVEC ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER, MAIS 3 DE PREFERENCE, A ST-BONIFACE.
42-532-49C.

D.A. ZAHARIA REALTY

ST-NORBERT
5 CHAMBRES A COUCHER.

Bungalow unique, avec salle de récréation, donnant sur la rivière. La jolie cuisine comprend un poêle et un four encastrés. Lot boisé de 350' de profondeur. Prix: $24,900. $4,900 comptant et une hipothèque. Appeler M. Pressman: 837-4827.

D.A. ZAHARIA REALTY
786-6561
49-574-49C.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-VITAL

Chemin Ste-Marie. Immeuble 5 logis, 1 pièce pour entrepôt et magasin d'ameublement à l'avant. Vrai bon quartier de revenu dans une belle localité. Près de tout. Très propre. Pour plus d'information appeler: Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL.

Beau grand lot de 50' x 110'. sur rue Harrowby. Beaux gros arbres. Prix demandé: $5,000. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Jeanne d'Arc. Maison: 3 chambres à coucher, sous-sol complet, beau garage. Très belle localité. Il faut absolument voir cette maison. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-49C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD.

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME.

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher. Construit par entrepreneur pour lui-même. Garage. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Grand lot boisé, etc. Près écoles et église. Prix: $25,500. Hypothèque: 6 p.c. Comptant requis substantiel.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU J. OVILA MOQUIN, de la ville de St-Boniface au Manitoba, prêtre, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés à Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 20 avril 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de mars 1971.

MARCOUX, DUREAULT BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de Corinne MONDOR, de son vivant de la ville de St-Boniface, province de Manitoba, veuve d'Edmond MONDOR, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par déclaration assermentée doivent être envoyées aux bureau du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 20e jour d'avril 1971.

FAIT en la cité de Winnipeg, Manitoba, ce 8e jour de mars 1971.

L.A. REGNIER
Avocats pour les Exécuteurs.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

ST-BONIFACE. Immeuble-appartement: 6 logis. Parfait état et localité. Donne un très bon bénéfice sur investissement. Comptant requis: $10,000 ou bonne maison.

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix: $18,900 seulement. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX - Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Paiement initial: $1,000.

ST-BONIFACE. IMMEUBLE APPARTEMENTS. 11 logis. Environ 5 ans. Localité excellente. Intérêt sur 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Climatiseur, réfrigérateurs, poêles, sécheuse, etc. Tout y est compris. Echange serait considéré.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

AVONS UN BESOIN URGENT DE MAISONS, BUNGALOWS SURTOUT DANS DISTRICTS DE ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, et PARC WINDSOR.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON



247-9267
Res: 256-6538

PAUL'S REALTY



247-9267
Res: 233-3510

À VENDRE

En vertu d'un mandat de vente compris dans une obligation, les frais généraux et la dette courante encourus entre Myra Investements Ltd. et R.J.T. Holdings Ltd., le 15 septembre 1969 et enregistré le 25e jour de septembre 1969, à 2 h 30 de l'après-midi au Ministère du Secrétaire Provincial sous le no 2544.

Un établissement de coiffure moderne complètement équipé et avec bail favorable. Quartier idéal dans un des Centres commerciaux de St-Boniface les plus achalandés. C'est vraiment une occasion unique.

Pour plus de renseignements s'adresser à:
Elmer J. Thiessen - Syndic de faillite et administrateur, C.S.
3322, av. Portage, Winnipeg.

L'OFFRE LA PLUS ELEVEE OU N'IMPORTE QUELLE OFFRE NE SERA PAS NECESSAIREMENT ACCEPTEE.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERCE LA SUCCESSION de JEAN BAPTISTE DELPHIS TUCKER, de son vivant de la Ville de St-Boniface province de Manitoba, fermier à sa retraite, décédé. TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 20e jour d'avril 1971.

FAIT en la cité de Winnipeg, Manitoba, ce 8e jour de mars, 1971.

L.A. REGNIER
Avocat pour l'Exécutrice.

FERLAND

F. F. C. F.

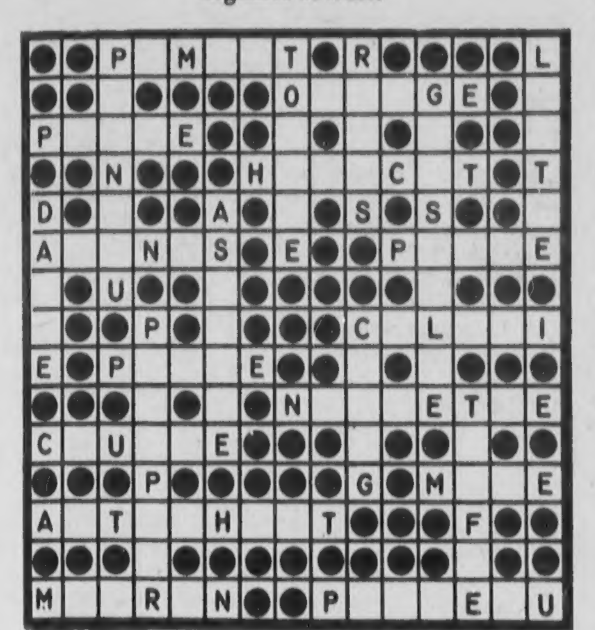
La réunion annuelle et la soirée de recrutement de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises eut lieu le 11 février dernier, au sous-sol de l'église. Seize personnes assistaient à cette rencontre où le thème d'étude était "Franchir les espaces entre le curé et les paroissiens". Après les discussions d'usage sur les rapports annuels et autres, les dames se récréèrent dans l'apprentissage de travaux de fantaisie sous la direction de Mmes Aristide Fournier et Médelger Chabot. Un goûter fut servi.

Les membres de l'exécutif pour 1971 sont comme suit: présidente, Mme Alfred Chabot; 1ère vice-présidente, Mme Edmond Tardif; 2e, Mme Gérard Fournier; 3e, Mme Paul Massé; trésorière, Mme Lucien Beaudoin, et secrétaire, Mme P.E. Lacasse, remplaçant Mme Gilles Boisvert.

—Une certaine jeunesse s'ennuie prodigieusement en feignant de s'amuser. (J.-M. de Buck)

labyrinthe **roro** no.: 28

Légumes et fruits



points: W-21

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.



Cette belle maison avec toutes ses fenêtres et son garage attenant fera l'orgueil de la famille la plus difficile à satisfaire. La terrasse arrière est spacieuse et confortable et la pièce à activités sera idéale pour les jeunes et pour les fêtes familiales.

PLAN M-56 2,147 □

REGINA

BANQUET

Un banquet, organisé par le Conseil des Chevaliers de Colomb de Regina, aura lieu le vendredi 19 mars à l'hôtel Saskatchewan, à 7 h p.m. Les recettes de ce banquet aideront au programme pour personnes attardées.

STE-AMÉLIE

A la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le mercredi 3 mars, on décida que la vente d'articles usagés aurait lieu le vendredi 23 avril, et le thé annuel, le dimanche 2 mai. Une messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil sera célébrée le lundi soir 26 avril.

Mme Denis et Mme Soucy ont accepté de faire la perception de la Croix-Rouge.

La prochaine réunion aura lieu le 31 mars, mais il y aura réunion de l'exécutif le 17 mars, après la messe.

Une pétition contre l'avortement sera envoyée à Ottawa.

Le prix d'hôtesse, offert par Mme Aurore Pinette, fut gagné par Mme Yvonne Grandbois.

Les amendements à l'assurance des récoltes favoriseront les cultivateurs du Manitoba

Au nom du gouvernement fédéral, le Sénateur Gildas Molgat du Manitoba a déposé récemment au Sénat le Bill C185 "Projet de loi qui modifie la loi sur l'assurance des récoltes". Il a fait remarquer que ce projet de loi intéresse particulièrement la province du Manitoba.

La loi ainsi modifiée permettra aux agriculteurs d'assurer des terrains sujets à l'inondation. Etant donnée la topographie du Manitoba, cette précision a une grande importance.

Le Sénateur Molgat a signalé que le Manitoba est le plus avancé dans ce plan d'assurances des récoltes et qu'aujourd'hui tous les cultivateurs peuvent en profiter s'ils le désirent. Il a déclaré que cette loi d'assurance des récoltes fournit un des meilleurs exemples de ce que peuvent réaliser d'excellentes relations entre les autorités fédérales et provinciales.

L'application de la loi relève des provinces, mais les frais d'administration et les allocations sont partagés avec le gouvernement fédéral qui en outre assure un fonds de réserve pour les cas de désastre considérable.

C'est de l'Ontario et du Manitoba que sont venues les demandes d'élargissement des dispositions de cette loi d'assurance des récoltes.

Retraçant l'histoire de la protection des récoltes, M. Molgat a signalé que pour remédier aux dommages de la période de sécheresse des années '30, le gouvernement d'Ottawa avait institué le plan PFAA; en fait, ce plan s'appliquait à des désastres étendus et ne protégeait pas le cultivateur individuel.

En ce qui concerne le Manitoba, le plan avait un autre inconvénient. D'après ses dispositions, les cultivateurs du Manitoba payaient généralement davantage en prime qu'ils ne pouvaient espérer recueillir en rétribution. Ceci était dû à la diversité des méthodes de culture, de la topographie et des coûts entre les trois provinces des prairies.

Devant de telles conditions on répéta les requêtes en vue d'obtenir un régime d'assurance individuelle. C'est alors que le gouvernement fédéral fit adopter la première loi sur l'assurance des récoltes.

Le Manitoba devint la première province à entreprendre la vente de polices d'assurances aux individus en application de la nouvelle loi et elle reste en tête des usagers de ce plan.

Autre banqueroute sensationnelle en Angleterre

LONDRES – La deuxième compagnie d'assurance automobile par ordre d'importance en Grande-Bretagne "Vehicle and General" a annoncé le 1er mars qu'elle déposait son bilan.

Un demi-million d'automobilistes britanniques – un sur douze – se trouvent, de ce fait, non couverts par l'assurance.

Cinq filiales de "Vehicles and General" sont touchées par la déconfiture de la compagnie mère.

Un sondage à St-Boniface .. (suite de la première page)

gent des points de vue plutôt ambivalents.

TABLEAU 2

	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
	%	%	%
Favorables	27	18	28
Opposés	53	62	56
Sans opinion	20	20	16
Total	100%	100%	100%

Si l'on passe maintenant aux attitudes selon la langue parlée, on remarque que les francophones bilingues s'opposent au projet de fusion urbaine dans une proportion beaucoup plus forte que leurs concitoyens unilingues anglais.

TABLEAU 3

	Francophones ou bilingues	Unilingues
	%	%
Favorables	15	34
Opposés	72	42
Sans opinion	13	24
Total	100	100

Par ailleurs, il est assez intéressant de constater que propriétaires et locataires partagent à peu près les mêmes opinions. Depuis que le gouvernement a fait connaître ses intentions sur la restructuration urbaine, on a beaucoup parlé des répercussions que ce projet pourrait avoir sur les taxes foncières. Cependant, étant donné le manque d'indication précise sur ce qu'il adviendra des taxes foncières, les propriétaires sont moins opposés à la fusion métropolitaine qu'on ne l'aurait supposé de prime abord.

TABLEAU 4

	Propriétaires	Locataires
	%	%
Favorables	28	20
Opposés	56	59
Sans opinion	16	21
Total	100	100

Un peu plus de la moitié des habitants de St-Boniface travaillent dans la ville même. Le P. Labossière note que ce fait accentue leur attachement à la survivance de la ville. Ceux qui travaillent à l'extérieur n'éprouvent pas ce sentiment au même degré.

Si par ailleurs, l'on analyse ces réponses d'après les quartiers où elles ont été recueillies, on découvre que seul le quartier 6, c'est-à-dire le nouveau district de Winakwa, s'est posé autant en faveur qu'en opposition à la fusion métropolitaine. Dans le parc Windsor (quartier 5), la majorité absolue des électeurs s'opposent au projet. Mais c'est dans les quartiers 3 et 4, c'est-à-dire le nord de St-Boniface, que l'opposition est la plus forte.

TABLEAU 5

	Travaillent à St-Boniface	Travaillent en dehors
	%	%
Favorables	22	30
Opposés	60	54
Sans opinion	18	16
Total	100	100

La méthode de sondage

Dans son explication de la méthode utilisée pour ce sondage, le P. Labossière fait remarquer combien on a cherché à le conduire avec la plus grande objectivité possible.

Chaque interview fut faite à domicile. On s'y rendait le soir afin de pouvoir interroger le mari aussi bien que la femme. Si l'électeur choisi se refusait à répondre ou encore était absent ou malade, on s'adressait à la porte voisine. On a pu ainsi respecter la représentativité du quartier et de la classe sociale. Des 235 personnes qui ont participé au sondage, 52% étaient des femmes mariées, 38% des maris, et 10% des célibataires.

Des opinions mais peu de faits

Si les électeurs ont une opinion nette et tranchée sur le projet de restructuration urbaine, ils n'en sont pas pour autant des plus informés. En effet, le sondage a révélé que moins de 10% d'entre eux avaient lu le feuillet dans lequel le gouvernement a exposé les grandes lignes de son projet; moins de 30% ont lu ce qui a paru dans les journaux. Mais 80% n'ont aucunement hésité de se prononcer sur la question !

Le P. Labossière note à ce propos que, même s'il est permis de penser que les gens ont pu s'informer à des sources autres que les journaux (par exemple à la radio ou télévision, ou encore en interrogeant d'autres personnes), le sondage a révélé qu'à St-Boniface (comme ailleurs, probablement) les électeurs se forment des opinions sur des questions importantes sans avoir suffisamment étudié les faits.

Ainsi, moins de 10% connaissent le nom des deux conseillers qui représentent leur quartier; 13% en connaissent seulement un ; et 75% ignorent totalement le nom des deux ! Quant à leur représentant au Conseil métropolitain, 24% seulement connaissent son nom.

En faveur du gouvernement municipal?

Prompts à se prononcer contre le projet de fusion urbaine, les électeurs de St-Boniface sont beaucoup moins précis quand on les interroge sur la forme de gouvernement municipal qu'ils préfèrent.

1. Le régime actuel avec le Conseil métropolitain et des villes autonomes; 70 (31%) en faveur.

2. La fusion intégrale; 40 (18%).

3. La réorganisation du Conseil métropolitain avec des représentants des villes ; 31 (14%).

4. Fusion partielle telle que suggérée par la Commission des Frontières; 27 (12%).

5. Pas d'opinion; 57 (25%).

Interrogés sur ce qu'ils pensent des services actuels offerts par la ville de St-Boniface, 65% s'en disent satisfaits; 22% satisfaits en partie et 13% insatisfaits. Ces deux derniers groupes ont fait remarquer entre autres que l'hôtel de ville néglige trop le caractère français de la ville.

Et la démocratie?

Faut-il conserver la démocratie au plan municipal? Cette question plutôt théorique a reçu 64% réponses favorables; 9% croient qu'on devrait l'abandonner et 27% n'ont exprimé aucune opinion.

Cette croyance en la démocratie se traduit en pratique par une opposition au projet de fusion métropolitaine: 46% sont d'avis qu'un tel projet diminuerait la participation des citoyens; 15% pensent qu'il la favoriserait; mais 39% ne se prononcent pas.

Ces chiffres, comme d'autres cités plus haut, indiquent en somme, que la démocratie est une de ces valeurs que l'on accepte mais que l'on ne vit pas nécessairement.

"Les attitudes négatives, note à ce sujet le P. Labossière, sont plus faciles à présenter que les positives."

Cependant, ajoute le P. Labossière, les gouvernants courraient un grand risque à aller de l'avant avec un projet contre lequel les électeurs de St-Boniface se prononcent de façon aussi nette. Leur manque d'objectivité à l'endroit du projet de réforme n'affaiblit pas pour autant leur attachement aux structures municipales actuelles.

"De toute façon, conclut le P. Labossière, ce sondage est le plus fidèle indice de ce que donnerait un référendum."

—Le salut est dans la verticale. (Paul Claudel)

Un adjudicateur qui n'aime pas faire le juge



M. et Mme Kenneth Van Barthold

M. Kenneth van Barthold, pianiste et directeur du département de musique dans une des plus importantes écoles de Londres, était au Manitoba, la semaine dernière, à titre d'adjudicateur de la section de piano du Festival de Musique du Manitoba.

Mais, a-til avoué au cours d'une interview, "Je suis d'abord pianiste et ensuite professeur. Pour moi, l'adjudication est une forme d'enseignement. Je n'aime pas faire le juge. Pour moi, c'est une autre manière de me mettre en contact avec les jeunes."

M. van Barthold estime qu'il est très important pour les jeunes de participer à un festival comme celui du Manitoba. "Cela leur donne l'occasion de se produire devant un public et de voir ce qu'est le professionalisme."

M. van Barthold a été agréablement surpris du Festival manitobain. Il ne savait à quoi s'attendre. "Il y a certainement des talents qui méritent d'être exploités et le festival les met à jour." Malheureusement, il manque ici d'une atmosphère ou ambiance propice au progrès de ces talents, de noter M. van Barthold. "Il faut faire plus de festivals, dit-il, prendre des risques et pousser toujours plus loin. Si l'on veut intéresser les gens aux différentes expressions d'art, il faut tout d'abord leur en donner."

Originaire d'Indonésie, M. van Barthold étudia le piano à Londres et plus tard à Paris. De retour en Angleterre, il s'adonne surtout à la musique française. Il a joué avec l'Orchestre symphonique de Londres et a fait de nombreuses tournées.

Après son séjour à Winnipeg, M. van Barthold est parti pour la Saskatchewan, où il sera adjudicateur au festival de cette province.



